CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

45e LÉGISLATURE, 1re SESSION

Comité permanent de la procédure et des affaires de la Chambre

TÉMOIGNAGES

NUMÉRO 021

Le mardi 10 février 2026

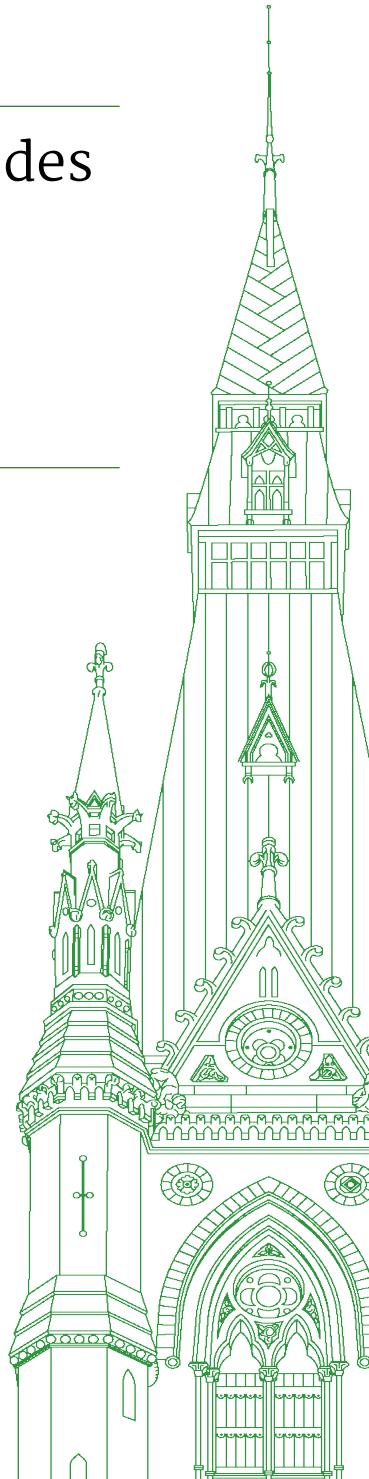

Président : Chris Bittle

Comité permanent de la procédure et des affaires de la Chambre

Le mardi 10 février 2026

● (1100)

[*Traduction*]

Le président (Chris Bittle (St. Catharines, Lib.)): Je déclare la séance ouverte.

Bienvenue à la 21e réunion du Comité permanent de la procédure et des affaires de la Chambre des communes.

Conformément à l'article 108(3) du Règlement, le Comité se réunit pour étudier l'ingérence étrangère dans les élections.

La réunion d'aujourd'hui se déroule dans un format hybride conformément au Règlement. Certains membres sont présents dans la salle, et d'autres, à distance à l'aide de l'application Zoom.

Avant de poursuivre, j'aimerais demander aux participants dans la salle de consulter les lignes directrices qui figurent sur les cartes sur la table. Ce sont les mesures mises en place pour prévenir les incidents de rétroaction acoustique et protéger la santé et la sécurité de tous les participants, y compris les interprètes. Vous remarquerez qu'il y a un code QR; vous pouvez le balayer pour regarder une vidéo de sensibilisation.

J'aimerais faire quelques observations à l'intention des membres du Comité.

À titre de rappel, tous les commentaires doivent être adressés à la présidence.

Pour les membres présents dans la salle, si vous voulez prendre la parole, veuillez lever la main. Pour les participants sur Zoom, veuillez utiliser la fonction « lever la main ». La greffière et moi-même gérerons de notre mieux l'ordre des interventions, et nous vous remercions de votre patience et de votre compréhension à cet égard.

J'aimerais accueillir les témoins d'aujourd'hui.

Nous accueillons Mme Vanessa Lloyd, sous-directrice du Groupe de travail sur les menaces en matière de sécurité et de renseignements visant les élections du Service canadien du renseignement de sécurité.

Nous accueillons Mme Bridget Walshe, dirigeante associée du Centre canadien pour la cybersécurité, Groupe de travail sur les menaces en matière de sécurité et de renseignements visant les élections du Centre de la sécurité des télécommunications.

Nous entendrons M. Saliou Babou, directeur exécutif, Mécanisme de réponse rapide du ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement.

Enfin, nous accueillons M. Greg O'Hayon, directeur général de la Police fédérale des renseignements de sécurité, renseignements et police internationale, Groupe de travail sur les menaces en matière de sécurité et de renseignements visant les élections de la Gendarmerie royale du Canada. Le mot renseignement revient beaucoup dans ce titre.

Merci d'être ici.

Madame Lloyd présentera la déclaration préliminaire au nom de chacun de vous.

Vous avez cinq minutes.

Vanessa Lloyd (sous-directrice, Groupe de travail sur les menaces en matière de sécurité et de renseignements visant les élections, Service canadien du renseignement de sécurité): Merci, monsieur le président.

Bonjour, monsieur le président et distingués membres du Comité.

Comme il a été dit, je m'appelle Vanessa Lloyd, et je suis la sous-directrice des opérations du Service canadien du renseignement de sécurité, le SCRS. Je comparais ce matin en ma qualité de directrice du Groupe de travail sur les menaces en matière de sécurité et de renseignements visant les élections, le Groupe de travail sur les MSRE pendant la 45e élection générale qui s'est déroulée l'année dernière.

Je suis aujourd'hui accompagnée par mes collègues de trois autres organisations membres du Groupe de travail sur les MSRE: Mme Bridget Walshe, qui est la dirigeante associée du Centre canadien pour la cybersécurité, lequel fait partie du Centre de la sécurité des télécommunications Canada, le CST; M. Greg O'Hayon, directeur général de la police fédérale et M. Saliou Babou, le directeur exécutif, Mécanisme de réponse rapide à Affaires mondiales Canada.

Certains membres du Comité pourraient reconnaître Mme Walshe, M. O'Hayon et moi-même pour notre participation aux séances d'information techniques à l'intention des médias pendant la période électorale, où nous étions également accompagnés de Mme Laurie-Anne Kempton, secrétaire adjointe du Cabinet, des services de communication, de M. Allen Sutherland, secrétaire adjoint du Cabinet, de Mme Larisa Galadza, sous-ministre adjointe associée des Affaires étrangères et de mon collègue, M. Anam Alvi, le directeur des opérations au SCRS.

M. Babou a également eu le plaisir de comparaître devant vous la semaine dernière.

J'aimerais également prendre un instant pour souligner la participation des autres partenaires à Sécurité publique Canada, y compris le coordonnateur de la lutte contre l'ingérence étrangère au Centre intégré d'évaluation des menaces et au Bureau du commissaire aux élections ainsi qu'à Élections Canada, qui ont contribué au travail du Groupe de travail sur les MSRE, l'ont soutenu ou l'ont examiné pendant les élections, par exemple, pendant les réunions quotidiennes du Comité de coordination des sous-ministres adjoints sur la sécurité des élections, qui était coprésidé par le Bureau du Conseil privé.

Chacun de ces représentants et leurs équipes ont été fiers d'avoir joué un rôle dans la protection de l'intégrité de la dernière élection générale contre la manipulation de l'information et l'ingérence étrangères, la répression transnationale, les cybermenaces et l'extrémisme violent. C'est pour nous un privilège de nous adresser au Comité aujourd'hui pour présenter une partie de ce travail.

Je commencerai par rappeler aux députés que, alors que le Groupe de travail sur les MSRE a été mis sur pied pour assurer une meilleure surveillance des menaces à la 45e élection générale qui s'est tenue du 24 mars au 5 mai 2025, le travail de ses ministères, agences et partenaires membres se poursuit tout au long de l'année, dans le cadre de nos mandats respectifs et en tant que communauté solide chargée de la sécurité nationale.

Cette expertise collective et cette coopération permettent de garantir que les rapports et les évaluations effectuées par le Groupe de travail sur les MSRE comprenaient les informations, le renseignement et les points de vue de toutes les organisations membres afin que l'on puisse bien connaître l'éventail des capacités des auteurs des menaces, leurs intentions et leurs éventuelles actions avant et pendant le processus électoral.

Ces évaluations ont permis au gouvernement de se préparer à la 45e élection générale. Par exemple, l'organisation de séances d'information périodiques à l'intention du groupe d'experts sur le Protocole public en cas d'incident électoral majeur, ou le groupe d'experts, et du Comité de coordination sur la sécurité des élections; la participation du Groupe de travail aux séances de formation préélectorale pour les intervenants clés; et la participation du Groupe de travail aux efforts de mobilisation, par exemple, avec la Chambre des communes et la Commission des débats des chefs.

De même, une fois que les élections ont été déclenchées, le Groupe de travail sur les MSRE a offert aux représentants des partis politiques ayant une autorisation de sécurité des séances d'information classifiées concernant les menaces pouvant peser sur la 45e élection générale, et leur a fait part de points de vue et d'informations non partisanes pour les aider à protéger leurs campagnes.

Le Groupe de travail a également mis au point et fourni des renseignements sur les stratégies utilisées par les auteurs de menaces ainsi que des conseils personnels et liés à la cybersécurité, que le Bureau du Conseil privé a envoyés à tous les candidats confirmés ainsi que des instructions sur la façon de signaler au Groupe de travail sur les MSRE les incidents d'éventuelle ingérence étrangère, de cyberattaques ou de menaces d'extrémistes violents.

Pendant la période de surveillance, le Groupe de travail sur les MSRE a produit des rapports de situation quotidiens reposant sur les rapports envoyés par les membres du Groupe de travail. Nous nous sommes réunis toutes les semaines et avons soutenu les réunions quotidiennes du Comité de coordination des sous-ministres adjoints sur la sécurité des élections.

Le Comité de coordination des sous-ministres adjoints sur la sécurité des élections examinait les rapports du Groupe de travail sur les MSRE et formulait des recommandations à l'intention du groupe d'experts lors des séances d'information hebdomadaires du directeur du SCRS en tant que président du Groupe de travail sur les MSRE, au nom du Groupe de travail.

Toute menace perçue peut fragiliser la confiance du public dans l'intégrité des processus et des institutions démocratiques du Canada. Permettre au public d'être informé et résilient est le meilleur moyen de contrer l'ingérence étrangère. Par conséquent, les membres du Groupe de travail sur les MSRE a participé cinq fois aux séances d'information techniques à l'intention des médias tenues par le gouvernement pendant la période électorale, ce qui a amélioré la transparence à l'aide de l'échange d'informations sur les menaces auxquelles fait face le Canada et les mesures en place pour détecter ces menaces et les contrer.

● (1105)

Ces séances d'information techniques ont permis d'informer les Canadiens des incidents observés et de l'évolution du contexte des menaces dans son ensemble, et de fournir au public des rappels et des recommandations sur les pratiques exemplaires pour se retrouver dans l'écosystème en ligne avant le jour des élections. On a mis en évidence les outils et les ressources que le gouvernement et les membres individuels du Groupe de travail sur les MSRE ont publiés avant la période électorale et pendant celle-ci ainsi que le travail continu réalisé pour protéger les élections.

Ce travail consistait à fournir un aperçu du contexte de la menace pendant la première séance d'information technique et à échanger des informations sur la menace que représentent les cas détectés de répression transnationale numérique, et des opérations d'information en ligne ainsi qu'un aperçu du cinquième rapport du CST, qui a été remis pendant les séances d'information subséquentes, et qui porte sur les cybermenaces pouvant miner les processus démocratiques du Canada.

Lors des séances d'information techniques, on a finalement informé les médias et le public que le Groupe de travail sur les MSRE n'avait pas observé d'incident que le groupe d'experts a jugé comme ayant des répercussions sur la capacité du Canada à tenir une élection libre et équitable. Cette garantie a été donnée avant que les Canadiens ne se rendent aux urnes.

Après les élections, le Groupe de travail sur les MSRE a publié un rapport post-action, dans lequel il a détaillé les évaluations qu'il a effectuées avant les élections et les cas d'ingérence étrangère observés pendant les élections. Dans son rapport, le Groupe de travail sur les MSRE affirme que, pendant la période électorale, il a observé des cas d'ingérence étrangère, comme la répression transnationale numérique, une quantité accrue de contenu en ligne non authentique et coordonné et des menaces en ligne comme des fraudes et de la désinformation. Ces activités ont été observées à petite échelle, et il est difficile de les attribuer à un acteur étranger.

Deux de ces cas ont été ouvertement discutés pendant les séances d'information techniques hebdomadaires. Le rapport souligne qu'il est essentiel de rester vigilant contre l'ingérence étrangère, qui peut prendre la forme de manipulation de l'information et de répression transnationale.

Les citoyens qui sont informés des menaces à la démocratie sont mieux équipés pour évaluer de manière critique les informations et pour ne pas être manipulés, ce qui les aide à voter en toute confiance et à participer aux processus démocratiques en cours à tous les paliers du gouvernement.

Bâtir cette résilience revient à s'assurer que les Canadiens ont accès à des informations fiables et factuelles, et c'est précisément la raison pour laquelle le Groupe de travail sur les MSRE a adopté des communications si proactives. Le Groupe de travail sur les MSRE espère que le rapport post-action est utile pour les citoyens et pour le Comité à cet égard.

Le Groupe de travail sur les MSRE continuera de communiquer publiquement des informations sur les menaces auxquelles fait face le Canada pendant les processus démocratiques à venir, et sur les mesures prises pour détecter les menaces et les contrer. Les membres individuels du Groupe de travail poursuivront également leurs activités d'enquête dans le cadre du mandat de leur ministère et de leur agence et communiqueront avec le public, dès que possible.

Monsieur le président, encore une fois, je vous remercie de nous donner l'occasion de prendre la parole aujourd'hui et de participer à l'étude du Comité. Mes collègues et moi-même serions heureux de répondre aux questions des membres du Comité.

● (1110)

Le président: Merci beaucoup.

Nous allons d'abord commencer par M. Cooper, pour six minutes, s'il vous plaît.

Michael Cooper (St. Albert—Sturgeon River, PCC): Merci, monsieur le président.

Merci aux témoins.

Madame Lloyd, vous avez dit que le Groupe de travail sur les MSRE n'a pas observé d'activités d'ingérence étrangère au point de menacer la capacité du Canada à tenir une élection libre et équitable, d'après la directive du Cabinet sur le Protocole public en cas d'incident électoral majeur. J'espère que vous reconnaîtrez que c'est un seuil très élevé.

Vanessa Lloyd: Monsieur le président, le seuil pour cette détermination est fixé selon le Protocole public en cas d'incident électoral majeur, et le rôle des membres du Groupe de travail sur les MSRE était de s'assurer qu'il soumet au groupe d'experts tous les cas signalés de menace à la sécurité du Canada, qu'il s'agisse d'ingérence étrangère ou de menaces d'extrémisme violent, pour que celui-ci les examine.

Michael Cooper: C'est un seuil élevé, parce que cela a une portée nationale, n'est-ce pas? Nous parlons de compromettre la capacité de tenir des élections libres et équitables dans tout le Canada. C'est la norme.

Vanessa Lloyd: Monsieur le président, je crois que nos collègues qui ont comparu devant vous dans le groupe de témoins de la semaine dernière en ont parlé et ont présenté un témoignage à cet égard. Nous tenons à nous assurer…

Michael Cooper: Madame Lloyd, avec tout le respect que je vous dois, j'aurais espéré que vous connaissiez suffisamment la norme pour répondre par oui ou par non à cette question.

Vanessa Lloyd: Monsieur le président, encore une fois, le travail des membres du Groupe de travail sur les MSRE consistait à veiller à ce que nous ayons suffisamment communiqué avec les Canadiens de sorte qu'ils sachent clairement que les candidats pouvaient faire campagne…

Michael Cooper: Madame Lloyd, je vous ai posé une question très simple… Je ne cherche pas la confrontation, mais j'essaie d'avoir quelques réponses de base.

J'ai dit quelque chose en réaction à votre témoignage. Vous avez dit qu'on est arrivé à la conclusion que les activités d'ingérence n'ont pas atteint un niveau tel qu'elles menaçaient la capacité du Canada à tenir une élection libre et équitable.

Je vous ai d'abord demandé s'il s'agit d'une norme élevée. Ensuite, je vous ai demandé si, pour que la norme s'applique, elle devrait englober les menaces à l'échelle nationale.

Ce sont des questions simples... j'aimerais simplement avoir une réponse, s'il vous plaît.

Vanessa Lloyd: Monsieur le président, je le répète, la décision quant à savoir si le seuil a été atteint revient au groupe d'experts, et non pas aux membres du Groupe de travail sur les MSRE. Dans ce processus, nous sommes chargés de veiller à ce que les Canadiens, les équipes de campagne et les candidats puissent signaler au Groupe de travail sur les MSRE…

Michael Cooper: Vous ne répondrez pas à la question. La réponse est oui. C'est très clair.

Bridget Walshe (dirigeante associée, Centre canadien pour la cybersécurité, Groupe de travail sur les menaces en matière de sécurité et de renseignements visant les élections, Centre de la sécurité des télécommunications): Monsieur le président, si vous me permettez, j'aimerais ajouter quelques précisions à la réponse, je pense que…

Michael Cooper: Je n'ai pas besoin d'autres précisions. Mon temps est limité.

Nous savons que Pékin a ciblé le candidat conservateur Joe Tay à Don Valley-Nord. En plus de Don Valley-Nord, dans combien d'autres circonscriptions a-t-on détecté des activités d'ingérence étrangère pendant l'élection de 2025?

Vanessa Lloyd: Monsieur le président, ce que je peux dire au Comité, c'est que le Groupe de travail sur les MSRE s'est assuré que, avant les élections, tous les représentants des partis ayant une autorisation de sécurité disposaient du mécanisme de façon à être sûrs que toutes les équipes de campagne et que tous les candidats pouvaient signaler au Groupe de travail sur les MSRE les cas où ils estimaient qu'il y avait une ingérence étrangère ou d'autres menaces pesant sur l'élection.

Michael Cooper: Madame Lloyd, le Groupe de travail sur les MSRE recueille du renseignement et des informations. Il les communique au groupe d'experts. Le groupe d'experts est chargé d'appliquer la directive du Cabinet. Cela comprend le fait d'informer les candidats. Cela aide à déterminer si l'information est rendue publique. Cela permet de déterminer si les menaces ont atteint le niveau où elles compromettent une élection à l'échelle nationale.

Je vous ai posé une question simple. Combien de circonscriptions, à part Don Valley-Nord, ont été ciblées?

● (1115)

Vanessa Lloyd: Monsieur le président, je ne peux pas vous donner le nombre de signalements que le Groupe de travail sur les MSRE a reçus. Ce que je peux assurer au Comité, c'est que tous les incidents qui ont été signalés par le public ou par les candidats ou les équipes de campagne ont reçu…

Michael Cooper: Si vous ne pouvez pas donner de chiffre, quelqu'un du groupe d'experts peut-il alors le donner?

L'hon. Élisabeth Brière (Sherbrooke, Lib.): J'invoque le Règlement, monsieur le président.

Le témoin n'est-il pas censé disposer du même temps que le député pour répondre?

Le président: Non, c'est le temps de M. Cooper. Nous avons arrêté le chronomètre.

C'est à M. Cooper de s'en charger. Généralement, c'est effectivement le cas, mais s'il y a une manière tendancieuse de poser ce qui est généralement une question fermée — ou une question suggestive, comme on l'appelait à l'époque quand j'exerçais le droit —, je pense qu'on s'attendrait à une réponse courte.

C'est le temps du député, et je reviens à M. Cooper.

Bridget Walshe: Si je peux ajouter quelque chose, peut-être…

Merci beaucoup, monsieur le président.

Ce que je peux dire, c'est que nous avons travaillé sur l'ensemble de nos mandats. Chacune des agences qui sont membres du Groupe de travail sur les MSRE a examiné toutes les menaces auxquelles étaient exposées l'ensemble des circonscriptions et s'est assurée que nous réunissions ce renseignement pour informer le groupe d'experts.

Je pense qu'une partie très importante de ce processus cette année était de revenir et de rendre des comptes aux Canadiens, pas seulement concernant quelques-uns des problèmes individuels qui sont survenus, mais aussi sur ce que cela nous donnait comme information, comme ma collègue, Mme Lloyd, l'a dit plus tôt…

Michael Cooper: Encore une fois, je pose une question simple.

Mme Lloyd a parlé du fait qu'il y avait des activités d'ingérence impliquant de la répression transnationale et d'autres activités; je crois qu'elle a parlé de fraude. Je demande simplement si la GRC, au nom du CST, du SCRS et du ministère des Affaires étrangères a observé des menaces ciblant d'autres circonscriptions.

A-t-on ciblé d'autres circonscriptions et d'autres candidats?

Vanessa Lloyd: Comme ma collègue l'a dit, les membres du Groupe de travail sur les MSRE ont été vigilants et ont signalé tous les cas au groupe d'experts, peu importe…

Michael Cooper: Je suppose que vous êtes vigilants. Je suppose que vous rendez compte au groupe d'experts. C'est votre travail.

J'ai posé une question. En plus de Don Valley-Nord, y a-t-il eu d'autres circonscriptions, ou d'autres candidats qui ont été ciblés, oui ou non?

Vanessa Lloyd: Comme je l'ai dit, nous avons été vigilants et avons signalé tous les cas dans tout le pays, dans toutes les circonscriptions…

Michael Cooper: Ce sera une réunion très peu productive…

Le président: Monsieur Cooper, nous…

Michael Cooper: … parce que le groupe d'experts ne cesse de faire de l'obstruction, et je pense que, quand ils…

Monsieur le président, je soulève une préoccupation.

Le président: Est-ce un rappel au Règlement?

Michael Cooper: C'est un rappel au Règlement.

Le président: M. Cooper invoque le Règlement.

Michael Cooper: Quand on pose des questions aux témoins, je pense qu'ils ont le devoir de répondre. Quand je pose des questions directes dont la réponse est oui ou non, et qu'ils font de l'obstruction, comme le fait ce groupe de témoins, je demanderais à ce que vous leur ordonniez de répondre aux questions qui sont directes.

Le président: Merci beaucoup.

Madame Kayabaga, voulez-vous ajouter quelque chose?

L'hon. Arielle Kayabaga (London-Ouest, Lib.): Non, j'espère juste que mon tour viendra.

Le président: D'accord.

Je ne peux pas obliger les témoins à répondre. Vous vous êtes très bien fait comprendre, monsieur Cooper.

J'ai été placé dans des situations très similaires en tant que membre du Comité.

À l'intention des témoins, les députés sont ici et sont élus pour représenter leurs électeurs. S'il y a des raisons, qu'il s'agisse de sécurité nationale, pour lesquelles certaines questions sont classifiées, vous pouvez l'expliquer, mais les membres du Comité s'attendent à ce que l'on réponde précisément à leurs questions, si les questions en cause ne sont pas classifiées.

Il nous reste beaucoup de temps, et ce sera une longue réunion si les informations ne sont pas classifiées et que les témoins ne répondent pas aux questions des députés.

Sur ce, c'est au tour de Mme Kayabaga, pour six minutes, s'il vous plaît.

L'hon. Arielle Kayabaga: Merci, monsieur le président.

Je souhaite la bienvenue aux invités du Comité, aujourd'hui.

Madame Lloyd, je vais commencer par vous.

● (1120)

Vous avez dit que vous avez fourni un rapport de recommandations concernant l'enquête publique sur l'ingérence étrangère, qui indique que le Groupe de travail sur les MSRE « garantit également la souplesse nécessaire pour s'adapter à l'évolution des situations »…

Comment cela encourage-t-il une réaction souple à l'ingérence étrangère?

Vanessa Lloyd: Monsieur le président, je pense qu'il est important d'expliquer au Comité que le Groupe de travail sur les MSRE a fait évoluer ses pratiques depuis les différentes études sur l'ingérence étrangère, par exemple grâce à l'expérience de l'enquête publique sur l'ingérence étrangère ainsi que les rapports préparés par le Comité des parlementaires sur la sécurité nationale et le renseignement sur l'ingérence étrangère.

Ce qui était différent avec cette élection, en plus de la collaboration continue entre les membres opérationnels qui comparaissent devant vous aujourd'hui, c'est que nous avons fait preuve d'une bien plus grande transparence en informant les Canadiens des incidents tels que nous les avions observés. Cela faisait partie de l'orientation donnée au groupe d'experts à laquelle donnaient suite les membres du Groupe de travail sur les MSRE, selon les instructions et l'orientation du greffier, ce dont, je crois, le Comité a entendu parler dans le témoignage de la semaine dernière.

Une des choses que l'on doit garder à l'esprit, c'est que, à mesure que les auteurs des menaces font évoluer leurs stratégies, le gouvernement doit en faire autant. Une partie du mécanisme visant à contrer l'ingérence étrangère était de s'assurer que chaque candidat, chaque campagne et les représentants de chaque parti ayant une autorisation de sécurité comprennent désormais à quoi ressemble l'ingérence étrangère.

Une partie des efforts que les membres du Groupe de travail sur les MSRE ont faits, c'est de s'assurer que chaque candidat confirmé a reçu du groupe de travail un courriel contenant des informations sur la façon de détecter l'ingérence étrangère, précisant la différence entre un comportement acceptable de la part des diplomates et un comportement qui dépassait les engagements diplomatiques, et fournissant des informations sur la façon de protéger leurs identités sociale et numérique et leur expliquant comment signaler au SCRS ou à la GRC les menaces d'intimidation physique ou de violence.

L'hon. Arielle Kayabaga: Selon vous, dans quelle mesure le groupe de travail est-il prêt à se lancer dans une autre élection par rapport aux précédentes élections?

Vanessa Lloyd: Monsieur le président, le groupe de travail est toujours prêt, puisque nous avons déjà l'expérience d'avoir maintenant surveillé trois élections générales. Nous avons également surveillé 12 élections partielles depuis 2023.

Je pense que le pouvoir que vous voyez devant vous, c'est l'approche intégrée que la communauté de la sécurité nationale a adoptée pour mener ses enquêtes dans le cadre de nos mandats individuels et, comme ma collègue, Mme Walshe l'a dit, réunir ces informations et cette analyse afin de donner un avis éclairé, d'une part, au groupe d'experts en particulier, pendant les élections générales et, d'autre part, au comité des sous-ministres chargés du renseignement, pendant les élections partielles, lequel remplit ce rôle pendant les élections partielles.

L'hon. Arielle Kayabaga: Que diriez-vous aux Canadiens qui sont préoccupés par l'ingérence dans les élections, mais qui ne comprennent pas parfaitement les mesures de protection qui sont déjà en place? Nous étudions la question depuis un certain moment, et il s'avère que bon nombre de Canadiens sont inquiets. Pourriez-vous leur parler de quelques mesures de protection qui sont en place?

Vanessa Lloyd: Monsieur le président, au cours des cinq séances d'information technique hebdomadaires que nous avons eues, nous avons couvert un vaste éventail de sujets afin de nous assurer de communiquer des renseignements aux Canadiens, pour, encore une fois, qu'ils résistent mieux aux tentatives d'ingérence étrangère et aux menaces d'extrémisme violent.

Ce qui explique en partie l'évolution de notre approche à l'égard des dernières élections générales était que nous cherchions à rendre rapidement disponible aux Canadiens une grande quantité d'information, à la fois en les expliquant verbalement pendant les séances d'information technique et en publiant des outils comme la trousse à outils concernant les menaces aux institutions démocratiques. Cela comprenait également un grand nombre de documents d'information, les rapports individuels de membres du Groupe de travail sur les MSRE ainsi que des renseignements dans de nombreuses langues.

Lorsque nous avons ouvertement discuté de cas de répression transnationale, par exemple, ces renseignements, à cause de la nature de l'auteur de la menace, ont été fournis en anglais, en français et en chinois simplifié. Le document « L'ingérence étrangère et vous » du SCRS, qui a été transmis au président du Comité, je crois, lors des dernières comparutions, est offert en neuf langues.

Les efforts de communication visent notamment à garantir que les Canadiens jusqu'au niveau des citoyens individuels sont munis des outils et des renseignements leur permettant de reconnaître les menaces portées contre eux, en particulier dans le cyberdomaine, et les aident à acquérir des compétences numériques. Par exemple, la campagne Pensez sécurité du CST est un des outils que nous espérons voir les citoyens utiliser de manière continue dans le cadre de leurs interactions quotidiennes.

Bridget Walshe: Monsieur le président, j'aimerais ajouter un élément de réponse.

Nous avons effectué beaucoup de travail même avant l'élection en étudiant et en comprenant, par exemple, les menaces posées par l'intelligence artificielle aux processus démocratiques, et nous les avons exposées à l'avance.

Dans la période qui a précédé les élections, nous nous sommes assurés — comme Mme Lloyd l'a souligné — de mettre beaucoup d'information et de ressources à la disposition des Canadiens et de bien renseigner les candidats.

Nous offrons une ligne d'assistance téléphonique aux candidats pendant une élection. S'ils ont des questions ou des préoccupations du point de vue de la cybersécurité, ils peuvent utiliser un numéro ou un courriel pour aller chercher de l'aide.

Comme Mme Lloyd l'a mentionné, nous avons mis en place la campagne Pensez cybersécurité. Il est vrai qu'il est difficile de joindre tous les Canadiens pour s'assurer que tout le monde comprend le message et la clarté, mais nous déployons beaucoup d'efforts pour propager les messages sur les médias sociaux et au moyen des séances d'information technique que nous avons eues, afin de nous assurer que l'orientation, les conseils et les étapes pratiques sont accessibles aux Canadiens.

● (1125)

Le président: Merci beaucoup.

Nous allons maintenant passer à Mme Normandin.

Il y aura une apparition surprise, ce dont je me réjouis. Je m'excuse auprès de nos témoins s'ils ne sont pas la vedette du jour.

Soit dit en passant, je ne comprends pas comment il pourrait dormir pendant une réunion du comité PROC. C'est absolument scandaleux.

Madame Normandin, vous avez six minutes, s'il vous plaît.

[*Français*]

Christine Normandin (Saint-Jean, BQ): Merci beaucoup.

J'espère que je ne vous ferai pas mentir en posant des questions.

Mesdames et messieurs les témoins, je vous remercie d'être des nôtres, d'autant plus que certains d'entre vous comparaissent pour une deuxième ou troisième fois.

J'aimerais commencer par une question sur la relation que vous entretenez avec les plateformes de médias sociaux.

La semaine dernière, le directeur général des élections, M. Perrault, nous a dit que, lorsque de la désinformation était publiée en ligne, il était parfois capable de communiquer avec les plateformes de médias sociaux. En général, ces dernières collaborent assez bien pour retirer des pages.

Est-il arrivé que certaines plateformes refusent systématiquement de répondre à vos demandes?

On sait que la désinformation publiée a parfois de grands auditoires. Il peut être intéressant pour une plateforme de médias sociaux de la conserver.

Y a-t-il eu de la réticence, dans certains cas, à retirer des publications de désinformation?

Saliou Babou (directeur exécutif, Mécanisme de réponse rapide, ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement): Je remercie la députée de cette question, monsieur le président.

Il est vrai que nous avons une relation de collaboration avec les plateformes de médias sociaux. Quand nous décelons des menaces informationnelles, nous entrons en relation avec les plateformes et nous leur soumettons cette information pour qu'elles puissent déterminer si ces menaces contreviennent à leurs propres règles, à leurs propres conditions d'utilisation. C'est notre façon de procéder. Chaque plateforme détermine si le contenu doit être retiré ou si elle poursuit la conversation avec nous. C'est une relation à géométrie variable. Certaines plateformes sont plus collaboratives que d'autres.

À Affaires mondiales Canada, nous préférons laisser les plateformes communiquer elles-mêmes les mesures qu'elles entreprennent à la suite de nos recommandations. Nous trouvons que c'est notre devoir de communiquer avec ces plateformes chaque fois que nous avons une information qui pourrait être pertinente pour elles. C'est donc une relation collaborative assez transactionnelle que nous avons avec les plateformes.

Je ne pourrais pas vous indiquer les plateformes qui sont plus réticentes que d'autres. Certaines ont choisi de communiquer publiquement à la suite des élections fédérales, d'autres non.

Christine Normandin: Je vous remercie.

Ce que je comprends de votre réponse, c'est qu'on mise beaucoup sur la collaboration, laquelle ne pourrait pas avoir lieu dans certains cas. Je pense notamment aux plateformes contrôlées par certains États. On peut penser à la Chine, un acteur important de la désinformation.

Selon ce que je comprends, il n'y a aucun mécanisme coercitif ou autre qui permettrait, par exemple, de faire disparaître ou de faire taire une publication non conforme, potentiellement vue par des millions de personnes, si le média social n'est pas collaboratif.

Est-ce exact?

Saliou Babou: La situation est un peu plus nuancée. La relation avec les plateformes est l'un des outils à notre disposition pour essayer de contrer ces menaces informationnelles.

Nous avons d'autres outils à notre disposition, en collaboration avec d'autres partenaires de la communauté du renseignement, qui permettent d'entreprendre des actions plus robustes lorsque cela est nécessaire, toujours sous l'autorité de nos supérieurs et de nos ministres.

Christine Normandin: Je trouve votre réponse intéressante.

À partir de quel moment pourrait-on décider de faire disparaître une publication de force? Si des publications problématiques sont demeurées dans les médias — je fais allusion ici à des questions posées par mes collègues conservateurs —, c'est qu'il y a eu une absence de volonté pour ce qui est de les faire disparaître dans certains cas.

Ma lecture de la situation est-elle exacte?

● (1130)

Saliou Babou: J'aimerais juste apporter une petite précision. Je vais laisser ma collègue Mme Walshe renchérir sur cette question. Il ne s'agit pas de faire disparaître de l'information, car nous ne sommes pas responsables de la modération de contenu en ligne. Nous travaillons plutôt à contrer des menaces informationnelles. Il y a une distinction et une nuance à apporter.

Pour ce qui est de la position du gouvernement canadien, nous ne demandons jamais à des plateformes de retirer du contenu.

Christine Normandin: Merci beaucoup.

J'aimerais que vous me parliez de la révision de la stratégie de sécurité nationale.

La stratégie actuelle date de 2004. Cela fait donc quand même assez longtemps. Une nouvelle stratégie devait nous avoir été fournie en 2025, et c'était un mandat qui avait été donné à Mme Drouin.

Maintenant qu'elle quitte ses fonctions, pouvons-nous nous attendre à la mise en œuvre d'une nouvelle stratégie de sécurité nationale dans les semaines ou les mois à venir?

[*Traduction*]

Vanessa Lloyd: Monsieur le président, je vous remercie de la question.

[*Français*]

Merci, madame Normandin.

[*Traduction*]

Cela dépasse la compétence des témoins qui se trouvent devant vous aujourd'hui, madame Normandin.

Ce que je peux dire, c'est que si une nouvelle stratégie de sécurité nationale était mise en œuvre, nous réfléchirions à la manière dont cela s'applique à nos responsabilités en tant que membres du Groupe de travail sur les MSRE dans la perspective du prochain processus démocratique, qu'il s'agisse d'une élection partielle ou d'une élection générale, et…

[*Français*]

Bridget Walshe: Puis-je ajouter une nuance à propos de la réponse de mon collègue et des relations avec les plateformes de médias sociaux?

[*Traduction*]

Pendant l'élection, il y a effectivement eu des échanges avec les entreprises de médias sociaux afin de fournir du contexte. Bien qu'il soit tout à fait vrai que cela relève de la responsabilité de ces entreprises de médias sociaux, puisqu'elles possèdent leurs plateformes, de modérer ce qui s'y passe, nous voulions nous assurer que des renseignements étaient fournis à ces entreprises concernant ces menaces. Nos collègues du BCP ont organisé des réunions régulières avec les responsables des plateformes, et à un moment, nous les avons même renseignés sur les types de menaces que nous percevions, en particulier celles posées par l'intelligence artificielle dans l'utilisation des médias sociaux pour propager de la mésinformation et de la désinformation et ce genre de choses.

L'autre chose que j'aimerais ajouter, c'est que lorsqu'il s'agit de candidats aux élections, comme je l'ai dit, nous leur offrons une ligne d'assistance téléphonique s'ils souhaitent soulever des préoccupations au sujet de la cybersécurité. Dans ces cas particuliers, si un candidat nous disait que des renseignements erronés circulent à son sujet en ligne, nous ne pourrions pas communiquer avec l'entreprise de médias sociaux et ne serions pas en mesure de lui demander de les retirer, mais nous pourrons fournir au candidat des renseignements et des conseils sur les outils à sa disposition et à celle du parti, afin qu'il puisse discuter…

Le président: Je dois vous interrompre. Nous avons largement dépassé le temps prévu.

Nous cédons la parole à M. Jackson pour cinq minutes, s'il vous plaît.

Grant Jackson (Brandon—Souris, PCC): Merci, monsieur le président.

Je suis ravi de rencontrer tous les témoins. Certains d'entre vous sont déjà venus ici, et je suis heureux de vous revoir.

Je reprends là où M. Cooper s'est arrêté. Je pense que les Canadiens sont très préoccupés par l'exemple de Don Valley-Nord. En toute honnêteté, en tant que nouveau député, j'ai trouvé cela choquant, et c'est aussi ce que m'ont dit de nombreux électeurs à qui je me suis adressé.

Dans quelles autres circonscriptions des activités liées à l'ingérence étrangère ont-elles été détectées lors de l'élection de 2025?

Vanessa Lloyd: Monsieur le président, permettez-moi de répondre à la question comme suit.

Il est important de rappeler aux Canadiens que le Groupe de travail sur les MSRE enquête sur les activités de menaces des États étrangers relativement à l'ingérence étrangère ainsi que sur les entités individuelles qui sont une source de préoccupation du point de vue de l'extrémisme violent. Nous avons affirmé lors des séances d'information technique que ce n'est pas dans tous les cas que nous pourrions communiquer le détail de ces occurrences que nous avons détectées…

Grant Jackson: Qu'est-ce qui explique cela? Pourquoi ne pourriez-vous pas faire savoir aux Canadiens si leur circonscription a été ciblée par un acteur étatique ou non? Je ne comprends pas le manque de transparence.

Vanessa Lloyd: Merci, monsieur le président, et merci de la question.

Si vous me permettez de terminer ma réponse, ce que nous cherchions à concilier, dans les cas où nous nous sommes exprimés publiquement — ce que nous avons fait à deux reprises sur cinq comparutions —, c'était plusieurs préoccupations.

Premièrement, nous voulions nous assurer que, lorsque nous nous exprimions publiquement, nous n'amplifiions pas indûment les messages des acteurs de l'ingérence étrangère en contribuant au dialogue. Deuxièmement, dans certains cas, nous devions nous assurer de garantir l'intégrité des enquêtes sur la sécurité nationale…

Grant Jackson: Je le comprends bien pour la période électorale — c'est vrai — mais celle-ci est maintenant bien dépassée. Les résultats ont été compilés et certifiés. Ils sont dans les mains du gouvernement et pas dans les nôtres, et c'est assez définitif, alors je ne comprends pas pourquoi vous ne pouvez pas maintenant les communiquer. Donnez-nous simplement le nombre de sièges.

● (1135)

Bridget Walshe: Monsieur le président, permettez-moi d'intervenir et de fournir un peu de contexte supplémentaire.

Nous surveillons en permanence les menaces. Bien que le Groupe de travail sur les MSRE ait défendu le renforcement de la surveillance pendant les périodes électorales ou les élections partielles, nous travaillons tous ensemble en tant que collègues, et nos équipes collaborent toutes en tant que collègues tout le temps. Si nous percevons une menace, une menace d'ingérence étrangère, par exemple, qui menace nos processus démocratiques, nous travaillons ensemble pour nous y attaquer en vertu de nos propres mandats en tout temps.

Grant Jackson: Mon siège a-t-il été visé? Ne croyez-vous pas que j'ai le droit de le savoir en tant que député?

Vanessa Lloyd: Monsieur le président, ce que je peux dire au député, c'est que lors de la période électorale, les représentants détenant une cote de sécurité de tous les partis se sont vu remettre des mémoires non classifiés et classifiés, et nous nous sommes assurés que tous les renseignements signalés au Groupe de travail sur les MSRE étaient bien compris pendant ces conversations.

Par rapport à la question concernant les répercussions postélectorales, comme ma collègue l'a dit et comme nous l'avons entendu dans les témoignages, et comme notre ministre, le ministre de la Sécurité publique l'a également affirmé, l'ingérence étrangère est elle-même une menace persistante et permanente. C'est également la conclusion à laquelle la commissaire Hogue est arrivée.

Comme ma collègue Mme Walshe l'a dit, lorsque nous communiquons les renseignements nécessaires pour que les Canadiens puissent résister à ces menaces, nous devons faire en sorte de ne pas compromettre les méthodes qui…

Grant Jackson: D'accord, et j'ai une autre question.

Mme Drouin était ici la semaine dernière et a témoigné devant le Comité pour dire que des contre-mesures qui ont été déployées ont perturbé ou même neutralisé les tentatives d'ingérence étrangère dans certaines circonscriptions. Pouvez-vous nous dire pourquoi ces contre-mesures ont été déployées?

Vanessa Lloyd: Monsieur le président, je reconnais que je vais frustrer le député avec ma réponse, mais il est important pour nous, en tant qu'agences opérationnelles, de maintenir la capacité de protéger nos méthodes et nos enquêtes dans nos efforts continus pour veiller à ce que les Canadiens soient protégés contre les efforts d'États hostiles, donc pour protéger l'intégrité de ces efforts, je ne communiquerai pas les détails concernant les cibles de chacune de nos interventions pour protéger les Canadiens pendant la période électorale.

Grant Jackson: Merci. En fait, c'était très clair. Je vous remercie d'avoir fourni cette réponse.

Je trouve simplement très préoccupant que, mis à part les contremesures employées, vous ne disiez pas aux Canadiens quelles circonscriptions ont été ciblées. L'exemple de Don Valley-Nord n'a pas été communiqué aussi largement que ce que vous pensez peut-être, car bon nombre d'entre nous ont été choqués d'apprendre les détails.

Si d'autres circonscriptions sont visées par des menaces, que ce soit durant une période électorale ou par la suite, je pense — et je crois que la plupart d'entre nous sont du même avis — que les Canadiens ont le droit de savoir quelles circonscriptions sont ciblées par des États étrangers. Je vous encourage fortement à envisager d'être plus responsables et plus transparents publiquement quant à la divulgation des noms de ces circonscriptions.

Le président: Merci beaucoup.

Je donne la parole à M. Louis pour cinq minutes.

Tim Louis (Kitchener—Conestoga, Lib.): Merci à tous nos témoins d'être ici. Cela fait plus d'une fois, en fait. Votre longue expérience est mise en valeur ici, en ce qui touche à la fois les opérations de renseignement et les évaluations des menaces à la sécurité nationale. Je veux vous remercier du travail que vous faites afin d'assurer des élections libres et équitables.

Je vais commencer par poser une question à Mme Lloyd.

Dans votre déclaration liminaire, vous avez mentionné que, lors de l'élection générale de 2025, le Groupe de travail sur les MSRE a fourni aux médias des séances d'information hebdomadaires au sujet de l'ingérence étrangère. Quels commentaires avez-vous reçus au cours de ces séances d'information, et quel rôle les médias canadiens ont-ils à jouer pour aider à joindre le public canadien?

Vanessa Lloyd: Monsieur le président, nous sommes, en fait, très reconnaissants que les médias nous appuient à cet égard, qu'ils communiquent l'information verbalement, comme je l'ai dit plus tôt, et qu'ils mentionnent souvent et régulièrement les outils que nous publions et mettons à la disposition des Canadiens durant les élections.

L'objectif était de veiller à ce que les Canadiens disposent des outils nécessaires pour se retrouver dans l'écosystème d'information, en particulier, et nous avons reçu des commentaires assez positifs des médias lors de ces séances d'informations, ce qui est probablement assez inhabituel.

Je tiens également à dire que c'est l'un des éléments qui nous ont valu des félicitations des membres ayant une autorisation de sécurité de chaque parti, car cela a permis de mobiliser fréquemment les Canadiens, et d'organiser des campagnes sur le terrain en vue d'aider les candidats individuels à comprendre l'évolution des choses, ainsi que de les avertir lorsqu'il y a un danger. Cela a également encouragé le signalement de problèmes, à la fois de la part des Canadiens et des membres des campagnes, y compris les bénévoles.

● (1140)

Tim Louis: Merci.

Madame Walshe, vous aviez commencé à répondre plus tôt. J'aimerais que vous apportiez plus de précisions à votre commentaire.

De quelles façons les Canadiens, en entendant cette information concernant la désinformation et la mésinformation, peuvent-ils apprendre et s'éduquer eux-mêmes? Nous essayons de tendre la main aux Canadiens pour essayer de les éduquer. Il semblerait que vous ayez un certain nombre de programmes en place.

Bridget Walshe: Absolument, monsieur le président. Nous travaillons d'arrache-pied pour comprendre les menaces qui existent en ligne, et la nature de ces cybermenaces, qui ciblent les Canadiens et les organisations canadiennes. Pour ce faire, nous observons, en partie, les menaces qui ciblent notre processus démocratique. Il y a environ un an, nous avons publié un rapport sur les dangers de l'intelligence artificielle pour la cybersécurité.

L'objectif est vraiment, en partie, d'être transparent et de mettre sur pied un mécanisme qui informe les Canadiens de la nature de ces menaces. Le fait que les auteurs de cybermenaces soient capables d'automatiser leurs cyberattaques, qu'ils gagnent en ampleur et en rapidité, que leurs modes d'attaques coûtent moins cher signifie que le danger augmente. L'IA générative permettant de créer des images hypertruquées a clairement une incidence sur notre processus démocratique et la diffusion de la mésinformation. Nous publions cette information et la rendons accessible aux Canadiens pour qu'ils soient informés au moment de prendre des décisions. Mais, ce n'est pas la seule mesure que nous prenons.

Comme je l'ai mentionné précédemment, nous avons une campagne appelée Pensez cybersécurité, dont nous nous servons pour distribuer et diffuser cette information sur les réseaux sociaux. Nous avons des ressources portant sur la mésinformation, la désinformation, d'autres cybermenaces et des mesures que n'importe qui peut prendre pour renforcer sa résilience, du point de vue de cybersécurité.

Nous ne sommes cependant pas les seuls à lutter contre les cybermenaces. Nos collègues du Bureau du conseil privé disposent de la trousse d'outils Protéger la démocratie. Nos collègues du SCRS produisent de l'information concernant ces menaces. Tous les organismes y participent. Le mécanisme de réponses rapides émet des informations, et la GRC dispose de campagnes de sensibilisation.

Nous ne sommes pas les seuls à le faire, mais il y a encore du pain sur la planche pour veiller à ce que les Canadiens soient bien informés au moment de voter.

Tim Louis: Cette information est très utile. Merci.

Il me semble que c'était vous, madame Lloyd, qui aviez mentionné avoir renforcé la surveillance lors des élections, mais qu'il faut toujours lutter contre les cybermenaces entre les élections, même si ce n'est pas à cent pour cent. Vous aviez également mentionné avoir supervisé 12 élections partielles.

Pouvez-vous nous donner un aperçu de la façon dont une élection partielle est gérée? Ce n'est pas une élection complète, et pourtant, ce n'est pas une élection hors cycle. Comment est-elle gérée?

Vanessa Lloyd: Monsieur le président, depuis 2023, nous avons reçu le mandat de gérer chaque élection partielle. La différence essentielle à comprendre, c'est que lors d'une élection partielle, nous ne sommes pas dans une période de transition. Cela signifie que le groupe de travail n'est pas constitué, et qu'il n'est donc pas en mesure de recevoir l'information du Groupe de travail sur les menaces en matière de sécurité de renseignements visant les élections. Au lieu de cela, c'est un comité de sous-ministres chargés du renseignement qui examine la question avec la même vitesse et la même profondeur. C'est ensuite cet organisme qui répond aux membres du groupe de travail en nous précisant les mesures à prendre quant à ce qu'ils ont observé.

Toutes ces élections partielles obéissent aux mêmes règles de transparence que les élections générales, dans la mesure où nous publions effectivement — et vous pouvez les trouver sur le site Web du Bureau du conseil privé, dans la partie consacrée au Groupe de travail sur les menaces en matière de sécurité de renseignements visant les élections — le compte rendu post-action de chacune de ces 12 élections partielles. Elles indiquent clairement les cas où nous avons cerné ou non de l'ingérence étrangère.

Pour en revenir à l'argument du député et au commentaire de Mme Walshe, il y a, en ce qui concerne certains auteurs de cybermenaces, une base de menaces d'ingérence étrangère, par exemple, qui reviennent tout le temps. Si les élections sont l'occasion de pratiquer de l'ingérence étrangère ciblée, la prolifération de menaces à l'égard des sociétés démocratiques, dont le Canada, est le mode opératoire normalisé de certains auteurs de cybermenaces.

Le président: Merci beaucoup.

Étant donné que notre série de questions dure deux heures, Mme Normandin aura cinq minutes, M. Cooper, cinq minutes et Mme Brière, cinq minutes. Nous aurons ensuite une pause de cinq minutes pour notre bénéfice à tous.

[*Français*]

Madame Normandin, vous avez la parole pour cinq minutes.

Christine Normandin: Merci beaucoup, monsieur le président.

J'aimerais continuer à poser des questions sur la désinformation, notamment pratiquée par des médias sociaux. J'imagine que ce n'est pas par des journaux papier qu'il y a beaucoup de désinformation.

Vos réponses me donnent l'impression que la désinformation est un peu le talon d'Achille du Groupe d'experts. Vous avez parlé de cybersécurité et d'autres menaces, mais j'imagine que, ce qui pourrait avoir le plus d'incidence sur le résultat d'une élection, c'est vraiment la désinformation.

Selon ce que je comprends, vous n'avez pas vraiment de mesures en place pour contrer la désinformation ou pour faire arrêter la diffusion de mauvaises informations, d'informations volontairement biaisées.

J'aimerais avoir vos commentaires là-dessus.

Quand on parlait de mesures robustes, monsieur Babou, vous avez mentionné que cela pourrait être nécessaire dans le cas d'événements de cybersécurité, mais pas pour ce qui est d'événements de désinformation.

Ai-je bien compris?

● (1145)

Saliou Babou: Monsieur le président, je remercie la députée de la question.

Je vais faire une petite mise en contexte. Nous, nous parlons de manipulation de l'information, qui est quelque chose de plus large que la désinformation pure. Cela peut être également l'amplification inauthentique de contenus qui pourraient être véridiques.

Ce n'est pas le travail du Comité ou de notre unité de déterminer quelle information est véridique ou non. Nous sommes plutôt préoccupés par la source de l'information. Si une information est liée à un acteur étatique, mais que ce lien n'est pas rendu public, c'est quelque chose qui devrait, selon nous, être communiqué à la population. L'amplification et la viralité de ce contenu inauthentique, c'est également quelque chose que nous tenons à communiquer au public.

Concernant les mesures pour contrer cette manipulation de l'information, vous avez tout à fait raison de dire qu'il n'y a pas moyen, dans l'environnement numérique, de fermer le robinet. Comme Mme Walshe le disait plus tôt, une partie de la solution est d'informer le public pour qu'il puisse être au fait et avoir un esprit un peu plus critique sur l'information qui est consommée en ligne.

Toutes les agences gouvernementales ont un rôle à jouer concernant cette question, mais il y a également une grande partie qui incombe à la société civile. Nous collaborons avec certaines institutions, et nous en finançons également, pour amener le public à avoir un œil plus critique sur l'information qui est consommée.

Ensuite, il y a d'autres mesures qui peuvent être prises pour mettre l'accent sur certaines sources d'information qui sont moins crédibles et plus critiques. Je crois que c'est ce qu'on a fait pendant les élections, par exemple. On pense à l'incident où, avec des sources de renseignements et des sources de données ouvertes, on a pu informer le public canadien qu'un compte très populaire sur WeChat était en fait lié au gouvernement chinois.

Quand l'information est reçue, cela permet au public de faire preuve de discernement. Il n'y a aucune solution qui, par elle-même, est une panacée. C'est un ensemble d'outils que nous essayons de mettre à la disposition de la population canadienne pour qu'elle puisse faire des choix plus éclairés concernant l'information qu'elle consomme.

Ma collègue Mme Walshe voudra peut-être ajouter quelque chose.

Christine Normandin: Si vous me le permettez, j'aimerais ajouter quelque chose à ce sujet. Il me reste environ une minute de temps de parole.

Vous avez parlé de l'impossibilité de fermer le robinet, mais, en même temps, vous tentez par d'autres moyens de faire comprendre à la population que certains comptes et certaines publications sont problématiques. Cependant, généralement, les gens qui vont s'informer sur les médias sociaux sont peut-être moins intéressés par les médias traditionnels.

N'est-ce pas un coup d'épée dans l'eau et ne devrait-on pas revoir la possibilité de justement fermer le robinet, comme vous l'avez mentionné?

Saliou Babou: C'est plutôt une question pour le législateur. C'est une question dont les parlementaires devraient débattre. Ce n'est pas une question gouvernementale de savoir quelle posture prendre relativement aux plateformes.

De notre côté, je dirais que ce n'est pas un coup d'épée dans l'eau. Je pense que des mesures sont nécessaires. Pendant les dernières élections, je pense que nous avons fait preuve d'une très grande transparence en communiquant le maximum d'informations possible au public canadien. Je crois que c'est notre devoir de le faire et que c'est notre responsabilité en tant que citoyens et en tant que fonctionnaires également. C'est un effort continu, et nous allons continuer de le faire.

[*Traduction*]

Le président: Merci beaucoup.

Nous allons passer à M. Cooper, pour cinq minutes.

Michael Cooper: Monsieur le président, je vais poursuivre là où je me suis arrêté. Je vais réessayer.

En plus des candidats de Don Valley-Nord, combien d'autres candidats et combien de circonscriptions ont été ciblés par les activités d'ingérence étrangère?

● (1150)

Vanessa Lloyd: Monsieur le président, je remercie le député de la question de suivi.

Malheureusement, je ne suis pas en mesure de vous donner les chiffres concernant les incidents ou les rapports que nous avons reçus. Je peux vous dire que les activités d'ingérence étrangère...

Michael Cooper: Vous n'êtes pas en mesure de nous fournir les chiffres. Acceptez-vous de fournir ultérieurement ces chiffres au Comité?

Vanessa Lloyd: Monsieur le président, en raison de la confidentialité des rapports et pour des raisons de sécurité nationale, étant donné que cela concerne les cas individuels, que, quand un incident que nous ne pouvons pas communiquer au public se produit et concerne un candidat ou une circonscription en particulier, je peux assurer le député que cet incident a fait l'objet de discussions avec les membres ayant une autorisation de sécurité de chaque parti.

Je tiens également à mentionner au Comité qu'il y a une version classifiée de notre compte rendu post-action, et que les parlementaires qui siègent au Comité des parlementaires sur la sécurité nationale et le renseignement y ont également accès.

Michael Cooper: Eh bien, merci beaucoup de cette information.

Si je me fie à votre réponse, je crois comprendre que d'autres candidats et d'autres circonscriptions ont également été ciblés. Je ne vous demande pas de divulguer les détails concernant les circonscriptions ou l'identité de ces candidats; je vous demandais simplement de fournir, si vous le pouvez, un chiffre afin que nous ayons une idée de l'ampleur du problème.

Vanessa Lloyd: Comme je crois l'avoir mentionné dans mes observations, les activités que nous avons effectivement constatées étaient à petite échelle, et le groupe de travail n'a jamais jugé que cela nuirait à notre capacité d'organiser des élections libres et justes, à l'échelle du pays ou de la circonscription.

Peut-être que l'information que je vais communiquer sera utile au Comité. Nous avons reçu des rapports de certains membres individuels du public, et de certains candidats également. Chaque cas a été examiné par les divers membres du Comité avant vous aujourd'hui, et tous ces cas ont été soumis au groupe de travail pour examen.

Michael Cooper: Merci de cette information.

Quels auteurs étrangers étaient responsables de ces activités? Nous savons certainement que c'était Pékin qui avait pris pour cible Joe Tay, et qui était derrière la campagne de propagande sur WeChat ayant, en grande partie, fait la promotion de Mark Carney, même si certains récits n'étaient pas favorables à son élection.

Je suppose que Pékin était également impliqué dans certains de ces autres incidents. Est-ce que c'est le cas?

J'ajouterais également la question suivante: quels autres États étaient impliqués dans ces activités préoccupantes?

Vanessa Lloyd: Avant d'entamer la période des élections, le Groupe de travail sur les menaces en matière de sécurité et de renseignements visant les élections a procédé à une évaluation de nos attentes lors de la période des élections. Cette évaluation comprenait un aperçu qui a été fourni aux Canadiens et au public, au moyen du tout premier mémoire technique. Dans ce document, nous avons résumé nos attentes, comme Mme Normandin l'a mentionné, ainsi qu'un éventail d'activités propres à la désinformation, par exemple, et des situations susceptibles aux cyberactivités. Nous ne nous attendions pas à voir des cas d'extrémisme violent.

Nous nous sommes penchés sur chacun des pays que nous soupçonnions d'être à l'origine de certaines activités...

Michael Cooper: Mon temps est très limité.

Je comprends que des mesures ont été prises pour anticiper les éventuelles menaces lors des élections, mais les élections sont passées. Je demande quels États ont été impliqués dans les activités cernées comme de l'ingérence étrangère.

Vanessa Lloyd: Dans le compte rendu post-action, nous avons indiqué que certains cas observés étaient liés à la République populaire de Chine et à la Russie. Nous avons indiqué que nous surveillions également les tentatives d'ingérence étrangère de l'Inde et du Pakistan.

Michael Cooper: D'accord.

Monsieur O'Hayon, la GRC mène-t-elle une enquête quelconque en ce qui concerne les activités d'ingérence étrangère qui ont eu lieu avant les élections de 2025?

Greg O'Hayon (directeur général, Police fédérale des renseignements de sécurité, Renseignements et Police internationale, Groupe de travail sur les menaces en matière de sécurité et de renseignements visant les élections, Gendarmerie royale du Canada): Comme nous l'avons confirmé lors des séances d'information techniques, nous avons commencé à enquêter sur les incidents liés à M. Tay. Cependant, pour ce qui est de confirmer que des enquêtes criminelles ont été déclenchées lors de la 45^{e} élection générale, la GRC ne divulgue cette information que lorsque des accusations ont été portées.

● (1155)

Le président: Merci beaucoup, monsieur Cooper.

Je vais donner la parole à Mme Brière pour cinq minutes. Allez-y, s'il vous plaît.

[*Français*]

L'hon. Élisabeth Brière: Merci, monsieur le président.

Je remercie les témoins d'être avec nous. C'est un peu le jour de la marmotte pour certains d'entre eux.

Mon collègue conservateur vous a un peu bousculés sur la communication de l'information qui pourrait être sensible au cours d'une campagne, que ce soit pour un candidat ou pour un parti.

Pouvez-vous parler de l'importance d'obtenir toutes les cotes de sécurité voulues avant d'avoir accès à l'information nécessaire?

Comment cela peut-il influer sur la prise de décision, en temps opportun, lorsqu'on reçoit l'information par personne interposée, et non directement? En effet, quelqu'un pourrait ne pas avoir la bonne cote de sécurité, la cote qui permet de recevoir toute l'information pertinente pour prendre la meilleure décision possible dans certaines circonstances.

Vanessa Lloyd: Je vais commencer.

Monsieur le président, je remercie la députée de la question.

[*Traduction*]

Je suis ravie d'informer le Comité que nous avons réussi à trouver deux candidats habilités de chaque parti à qui communiquer l'information pertinente. Nous avons fourni des séances d'information à ces personnes avant les élections, lors de la période préparatoire, au début et lors des élections.

Nous avons également veillé à donner autant d'informations que possible à chaque candidat et à chaque campagne. Nous l'avons fait d'une manière où nous leur avons fourni des renseignements — pas nécessairement classifiés sur les auteurs d'ingérence étrangère, comme l'a mentionné le député conservateur — par exemple, ce en quoi consiste l'ingérence étrangère, et nous nous sommes assurés que chaque candidat et les responsables de chaque campagne étaient à même de les signaler au Groupe de travail sur les menaces en matière de sécurité et de renseignements visant les élections.

Nous avons également conscience que, même si nous travaillons constamment pour améliorer l'efficacité de notre communication avec les Canadiens, dans certains cas, ils vont toujours hésiter à faire confiance aux institutions gouvernementales. Par conséquent, en particulier en ce qui concerne l'ingérence étrangère susceptible d'avoir une véritable incidence sur les personnes, nous voulions nous assurer qu'il existe des mécanismes pour que les citoyens et les bénévoles signalent ces ingérences par l'entremise d'une chaîne de personnes de confiance, vu les engagements qu'ils ont pris avec les gestionnaires de campagne dans une circonscription particulière, ou des représentants à l'échelle nationale que nous tenons régulièrement informés.

L'hon. Élisabeth Brière: Est-ce que quelqu'un aimerait ajouter quelque chose à ce sujet?

Bridget Walshe: Absolument. Je pourrais en dire un peu plus dans l'optique de la cybersécurité.

Même s'il est vrai que les renseignements que nous détenons et dont nous nous servons pour traiter les menaces qui ciblent les élections sont souvent classifiés, nous travaillons également très fort pour communiquer l'information quand c'est possible. Avant et pendant les élections, nous avons communiqué beaucoup d'information au sujet de ce que nous observions sur le plan de la cybersécurité, par exemple. Durant des séances d'information techniques et dans des articles que nous avons publiés sur les menaces liées au gouvernement iranien, par exemple, qui emploie les cybermenaces en ligne, nous avons tenté de communiquer suffisamment d'informations pour que les candidats, en particulier, et tous ceux qui participent à la campagne aient suffisamment d'information pour savoir quand ils pourraient être ciblés.

Nous tentons vraiment de fournir le plus de détails techniques possible et des détails les plus précis possible.

[*Français*]

L'hon. Élisabeth Brière: Merci beaucoup.

Il semble qu'il y a beaucoup de travail qui se fait en réaction à une situation. C'est normal. Ma collègue Mme Normandin vous a posé des questions par rapport aux médias sociaux. Évidemment, c'est plus facile, une fois que la publication est faite, de réagir et d'informer les gens.

Est-il quand même possible de faire du travail de prévention?

Saliou Babou: Je remercie la députée de cette question, monsieur le président.

Oui, beaucoup de travail est fait en amont. Comme il a été dit plus tôt, c'est un travail continuel qui est fait. Nous avons des bases de données et nous avons accès à des trames narratives que nous surveillons sur une base quotidienne avec une équipe d'analystes. Toute cette posture est prise dans le cadre des élections, et même avant les élections, pour établir des paramètres pour la veille, surtout par rapport aux plateformes numériques, dans notre cas.

Il y a également beaucoup d'incidents qui sont décelés et qui ne sont pas nécessairement rapportés, pour plusieurs raisons. Notamment, on ne veut pas amplifier des contenus qui ne seraient pas présents dans l'écosystème canadien. Un travail d'analyse est fait là-dessus également.

Pour répondre à votre question, je dirais que ce n'est pas seulement en réaction une fois que la menace est connue. Il y a également un travail qui est fait pour faire en sorte que la menace ne se rende pas à un point où elle pourrait influencer l'opinion canadienne.

C'est la même chose, je crois, pour les autres membres du Groupe de travail sur les menaces en matière de sécurité et de renseignement pesant sur les élections, ou groupe de travail SITE.

● (1200)

[*Traduction*]

Le président: Merci beaucoup.

Nous avons dépassé le temps.

Je vais suspendre la séance cinq minutes pour nous permettre de nous dégourdir les jambes.

● (1200)

_____(Pause)_____

● (1205)

Le président: Reprenons.

C'est maintenant au tour de M. Van Popta, pour cinq minutes.

Tako Van Popta (Langley Township—Fraser Heights, PCC): Merci, monsieur le président.

Merci aux témoins d'être présents.

Je vais citer un extrait de la page 4 de votre rapport:

> Aucun des incidents [d'ingérence étrangère] observés par le Groupe de travail MSRE au cours de l'EG45 n'a été jugé par le Comité comme ayant eu une incidence sur la capacité du Canada à tenir une élection libre et équitable.

Je pense que vous l'avez confirmé à plusieurs reprises dans votre témoignage plus tôt aujourd'hui.

Laissez-moi revenir au rapport de la commissaire Hogue sur l'ingérence étrangère. Elle a déclaré que, selon elle, la manipulation de l'information par des acteurs étrangers « représente le plus grand risque pour notre démocratie. Il s'agit d'une menace existentielle. »

Je pense que vous comprenez tous que le public est alarmé par cela. Nos processus démocratiques sont très importants pour nous. Nous voulons être certains d'avoir des élections démocratiques libres et équitables. Vous dites que c'est ce que nous avons, mais il existe aussi une menace existentielle; donc, comment reliez-vous ces deux choses?

Laissez-moi préciser le but de ma question. Vous avez aussi affirmé que votre objectif était le suivant: « Les Canadiens doivent être convaincus que leur élection est sécurisée. » Comment reliez-vous tout cela ensemble? On s'alarme d'un côté, mais vous espérez que nous avons confiance dans la sécurité de nos processus électoraux.

Vanessa Lloyd: Monsieur le président, je dirais au député que nous sommes vraiment reconnaissants que chaque ministère ici présent ait eu l'occasion de participer à l'enquête publique sur l'ingérence étrangère. Encore une fois, les incidents qui ont eu lieu lors de cette élection précise n'atteignaient pas le seuil établi, et nous avons parlé de ces incidents quand c'était possible.

Pour ce qui est de la sécurité du vote, nous avons souligné à deux reprises aux Canadiens, durant les séances d'information, que leurs votes étaient secrets et sécurisés. Je crois que le Comité a entendu la semaine dernière le commissaire aux élections, et durant les séances d'information techniques, nous avons souvent mis l'accent sur les mesures prises par nos collègues d'Élections Canada pour s'assurer que le processus de vote dans les bureaux de scrutin était sécurisé. Nous avons mis en relief la nature de l'ingérence étrangère en expliquant que de l'ingérence étrangère par des acteurs étatiques hostiles se produit quand un acteur étatique hostile tente d'influencer un vote, et nous avons aussi expliqué que le système de scrutin au Canada garantit que les votes sont secrets et sécurisés.

● (1210)

Tako Van Popta: Je reconnais que vous êtes tous des gens très scolarisés, que vous travaillez essentiellement là-dessus depuis plusieurs années et que vous êtes très bien informés. Vos réunions visent à maintenir « un niveau élevé de connaissance de la situation tout au long de la période électorale ». C'est une autre citation tirée de votre rapport.

Vous avez eu beaucoup de réunions de haut niveau avec des personnes très importantes. Comment cela est-il communiqué au public, et êtes-vous à l'aise de savoir que cette information est communiquée? Madame Walshe, vous avez parlé de la campagne Pensez cybersécurité. Cette campagne a-t-elle été efficace?

Bridget Walshe: La campagne Pensez sécurité est une façon efficace de sensibiliser les Canadiens et de nous assurer que l'information et les conseils que nous leur donnons sur la façon de se protéger, de consulter les médias sociaux et de traiter la mésinformation et la désinformation sont bien communiqués aux Canadiens. C'est un aspect...

Tako Van Popta: Comment mesurez-vous cela?

Bridget Walshe: C'est difficile à mesurer, mais nous déployons certainement beaucoup d'efforts pour nous assurer de rendre l'information facilement accessible et de la promouvoir.

Ce n'est pas tout. Il faut aussi dire que, durant la campagne électorale, toutes les séances médiatiques auxquelles nous avons participé ne visaient pas seulement à communiquer des informations sur les menaces que nous voyons et à expliquer aux Canadiens où ils pouvaient obtenir des conseils et de l'aide pour écarter ces menaces; nous y avons aussi discuté du processus que nous utilisons, du fait que nous travaillons ensemble et que les organisations responsables de la sécurité travaillent vraiment ensemble pour instaurer le niveau de confiance voulu à l'égard de ces menaces, et nous offrons des conseils sur la façon de composer avec elles.

Tako Van Popta: Très bien.

Savez-vous si les Canadiens comprennent bien que c'est une menace existentielle pour eux? Le savez-vous?

Vanessa Lloyd: Je pense que l'une des choses que nous aimerions améliorer dans l'avenir, c'est vraiment de rencontrer les collectivités chez elles. Nous avons commencé cela au cours des dernières élections en nous assurant que les documents étaient accessibles en plusieurs langues.

Aussi, pour ce qui est des cas de répression transnationale dont nous avons parlé publiquement, nous avons communiqué avec notre collègue, le coordonnateur de la lutte contre l'ingérence étrangère, qui a communiqué avec divers organismes communautaires partout dans le pays pour prendre le pouls ce qui se passe sur le terrain, disons, en ce qui a trait à ces incidents. C'est un dossier qui mériterait davantage notre attention dans l'avenir en tant que communauté de la sécurité nationale.

Tako Van Popta: Je vais avoir une question un peu plus précise.

À la page 9 de...

Le président: Excusez-moi. Votre temps est écoulé. Ce sont toutes des questions très importantes, et nous avons suffisamment de temps pour poser d'autres questions très importantes.

C'est maintenant au tour de Mme Kayabaga; allez-y, s'il vous plaît.

L'hon. Arielle Kayabaga: Merci, monsieur le président.

Par votre entremise, monsieur le président, je m'adresse à Mme Lloyd, et sans demander d'informations classifiées, j'aimerais savoir comment le groupe de travail évalue la gravité relative de la menace que posent les différents États étrangers actifs partout au Canada et comment vous établissez votre ordre de priorité à cet égard durant une période électorale.

Vanessa Lloyd: La question concerne la façon dont nous évaluons les menaces et comment nous établissons l'ordre de priorité.

Nous rassemblons de l'information classifiée et de l'information non classifiée. Comme l'a dit Mme Walshe, nous recueillons des commentaires et de l'information auprès de toutes les organisations présentes ici, mais aussi les commentaires de la communauté de la sécurité nationale en général. Par exemple, le commissaire aux élections et le coordonnateur national de la lutte contre l'ingérence étrangère de Sécurité publique font partie des observateurs du Groupe de travail sur les MSRE. Nous profitons de la vaste expérience et des commentaires de la communauté au moment d'évaluer les renseignements et les faits dont nous avons connaissance.

Pour ce qui est de l'ordre de priorité, je peux vous assurer que notre communauté prend extrêmement au sérieux tous les incidents d'ingérence étrangère, comme nous le faisons pour toute autre menace à la sécurité et à la sûreté des candidats ou des campagnes, d'ailleurs. Pour ce qui est de votre question sur l'ordre de priorité, il ne s'agit pas tant d'établir un ordre de priorité que de nous assurer de traiter tous les incidents survenant en période électorale.

● (1215)

L'hon. Arielle Kayabaga: Merci.

Au cours des dernières élections, il y avait manifestement beaucoup de préoccupations à l'égard de l'ingérence étrangère. Le commissaire aux élections a comparu ici, et il nous a dit que nos institutions sont parmi les plus sécuritaires du monde. Toutefois, cette question revient assez souvent, et des collègues à l'autre endroit ont parlé d'un cas précis.

Des élections pourraient être déclenchées à tout moment parce que nous avons un gouvernement minoritaire. Votre groupe de travail fait beaucoup de choses, mais ce n'est pas concret pour le public. Que pourriez-vous dire pour aider quelqu'un dans la circonscription de London-Ouest à se sentir beaucoup plus confiant au sujet des prochaines élections, lesquelles pourraient être déclenchées n'importe quand à partir de maintenant?

Vanessa Lloyd: Monsieur le président, je pourrais peut-être répondre à la question de deux façons.

Toutes les informations que nous avons fournies durant les séances d'information techniques sont toujours accessibles à tous les Canadiens, mais, fait plus important encore, toutes les boîtes à outils qui servent à protéger la démocratie, à contrer les cyberattaques, à comprendre et à traiter l'information et la désinformation circulant sur les médias sociaux sont encore accessibles à tous les Canadiens. Nous trouvons des façons de les améliorer et d'étendre leur portée de façon continue, et nous le faisons chacun en tant que ministère.

En plus des documents sur l'ingérence étrangère, un nouveau document du service, il y a aussi un document portant précisément sur le Service canadien du renseignement de sécurité et qui concerne les menaces qui ciblent les institutions démocratiques; ce document est similaire au rapport dont Mme Walshe a parlé.

Je répéterais que, pour faire mieux dans l'avenir, il faut s'assurer que ces documents sont accessibles en encore plus de langues, et discuter régulièrement avec les Canadiens et les communautés individuelles pour s'assurer qu'ils les comprennent, pas seulement durant les élections, mais toujours.

L'hon. Arielle Kayabaga: Nous savons que l'extorsion a frappé les collectivités de Surrey et de Brampton, entre autres, et que certaines de ces activités d'extorsion ont été liées à l'ingérence étrangère. Faites-vous quelque chose pour régler le problème ou évaluer les répercussions de ce lien entre l'ingérence étrangère et l'extorsion qui touche les collectivités de Surrey et de Brampton et d'autres secteurs du Grand-Toronto, où c'est vraiment lié à des groupes ethniques? Quel est le lien entre l'ingérence étrangère et l'extorsion?

Vanessa Lloyd: Je dirais au Comité que nous devons naviguer dans un monde très complexe pour assurer la sécurité nationale. En novembre 2025, le directeur du SCRS a souligné dans son discours public le chevauchement des nombreux outils à la portée des acteurs étatiques hostiles, qu'ils utilisent pour faire de l'ingérence étrangère.

Nous sommes aussi très conscients du diagramme de Venn illustrant les types de techniques que les acteurs étrangers utiliseront. Dans certains cas, ils pourraient en même temps avoir recours à des agents criminels intermédiaires. Les activités d'ingérence étrangère peuvent aussi comprendre l'emploi d'enquêteurs privés pour soutenir et favoriser la répression transnationale; et le SCRS a mis en garde les Canadiens contre ce stratagème. Nous savons aussi qu'il y a un chevauchement dans le cyberespace entre les entités criminelles qui aident plusieurs États hostiles à mener ce genre d'activités.

Même si je ne vais pas donner de détails sur ce que font toujours la GRC ou d'autres services de police compétents pour lutter spécifiquement contre l'extorsion, je peux vous dire que nous surveillons les États qui collaborent avec des agents, des organisations criminelles ou le secteur privé. C'est l'une des choses que nous examinons lorsque nous surveillons les menaces qui pèsent sur la population canadienne.

Le président: Merci beaucoup.

Madame Normandin, vous avez deux minutes et demie.

[*Français*]

Christine Normandin: Merci beaucoup, monsieur le président.

Permettez-moi de faire un préambule avant de poser ma question.

En novembre dernier, M. Charles Burton est venu témoigner devant le Comité. Il nous a parlé du travail qu'il a fait, notamment dans le dossier de Kenny Chiu. Il nous a parlé de WeChat et de l'aspect très sophistiqué de ce média, notamment en ce qui a trait non seulement à la manipulation de l'information, mais aussi à la manipulation de masse. On sait que des pays faisant eux-mêmes de l'ingérence étrangère ont banni cette plateforme, comme l'Inde.

Il y a déjà eu des discussions sur le bannissement de TikTok. Je sais que vous allez me dire que ce n'est pas votre rôle de décider si on doit bannir ou non ces instruments. Ça appartient aux législateurs. Par contre, pour prendre une décision éclairée, on a besoin de savoir ce qui se passe sur le terrain. Vous êtes nos yeux là-dessus.

En fonction de votre expérience sur le terrain, jusqu'à quel point WeChat, par exemple, est-il un vecteur important de désinformation?

● (1220)

Saliou Babou: Je remercie la députée de sa question, monsieur le président.

Ma réponse risque de vous décevoir. Effectivement, je vais vous confirmer que ce n'est pas notre rôle de déterminer quelles plateformes devraient être surveillées ou quelles actions devraient être entreprises par rapport à une plateforme donnée.

Ce que je pourrais dire, c'est que, publiquement, nous avons communiqué aux Canadiens certains incidents qui sont survenus sur la plateforme WeChat, avant et pendant les élections. Notre travail se fait de manière continue. Lorsque nous percevons des menaces informationnelles, nous les communiquons au public pour qu'il puisse faire des choix éclairés.

Pour ce qui est de savoir si des plateformes devraient être surveillées de plus près, je dirai que cette question n'est pas de notre ressort. Notre travail, c'est de communiquer les menaces informationnelles, quelles qu'elles soient, sous WeChat et sous d'autres plateformes, comme c'est le cas dans le cadre des élections.

Christine Normandin: Je comprends que vous ne pouvez pas prendre la décision. Cependant, pour ce qui est du nombre de tentatives de désinformation, est-ce que WeChat faisait partie des plateformes qui étaient souvent en cause, selon ce que vous avez vu sur le terrain?

Saliou Babou: Je peux confirmer que WeChat faisait partie du lot, puisque, publiquement, nous avons décelé deux campagnes de désinformation qui ont eu lieu sur WeChat.

Dans le cadre de nos breffages techniques, nous avons également décelé des campagnes sur d'autres plateformes. C'est une plateforme parmi tant d'autres que nous surveillons continuellement. Au fur et à mesure que des menaces informationnelles surgissent, nous les communiquons au public.

Toutefois, je ne pourrais pas dire que nous portons une attention plus particulière à une plateforme plutôt qu'à une autre.

[*Traduction*]

Le président: Merci beaucoup.

Monsieur Van Popta, vous avez cinq minutes; allez-y, s'il vous plaît.

Tako Van Popta: Excellent. Merci, monsieur le président.

Merci encore aux témoins.

Pendant la ronde de questions précédente, vous avez parlé de votre niveau élevé de connaissance de la situation et de ce que votre groupe communique au public à ce chapitre. J'ai posé des questions à ce sujet alors qu'une témoin refusait de répondre aux questions précédentes visant à savoir si des circonscriptions spécifiques étaient prises pour cible.

Je vais vous lire la page 10 de votre rapport, où vous dites que le Groupe de travail MSRE « a envoyé un courriel détaillé [aux candidats], dans lequel figurait de l'information provenant du Groupe de travail MSRE sur les tactiques utilisées par les auteurs de menaces, des conseils sur la sécurité personnelle et la cybersécurité ainsi que des directives sur la marche à suivre pour signaler des incidents au Groupe de travail MSRE, ce qui a permis aux candidats de prendre des mesures proactives pour sécuriser leurs campagnes ».

Je n'ai pas souvenir d'avoir reçu ce courriel. J'étais candidat. Je l'ai vérifié auprès de mon gestionnaire de campagne, qui, je le reconnais, était plus au courant que moi de ce genre de situations. Je cognais aux portes des électeurs et j'installais des pancartes électorales dans toute ma circonscription.

Mon bureau de campagne a-t-il reçu un courriel de ce genre? Pourquoi est-ce que je n'ai pas été mis au courant de cela?

Vanessa Lloyd: Monsieur le président, je peux confirmer au député que ce courriel a été envoyé à tous les candidats confirmés en suivant la liste communiquée au Groupe de travail MSRE, par l'entremise du Bureau du Conseil privé, et précisément, par Élections Canada. Le courriel a été envoyé le 11 avril, si cela peut vous aider à le retrouver.

Ce que vous avez décrit concorde avec les renseignements que nous avons communiqués. Notre objectif était de souligner que tous les candidats et toutes les équipes de campagne connaissaient clairement la marche à suivre pour signaler tout incident dont étaient témoins les équipes des campagnes, les bénévoles et les candidats eux-mêmes pendant les élections.

Tako Van Popta: Très bien. D'accord. Je reconnais que j'ai peut-être fait preuve d'un peu de négligence en ne lisant pas tous les courriels envoyés à l'adresse de ma campagne, mais mon gestionnaire de campagne affirme qu'il ne l'a pas reçu. Toutefois, il l'a peut-être reçu et il l'a peut-être lu en diagonale; dans ce cas, je vais devoir lui en parler.

Il reste que le simple fait que j'ignorais complètement l'existence de ce courriel et de ce service me fait vraiment douter de l'efficacité des communications de votre Groupe de travail MSRE avec le public, alors que votre objectif est de vous assurer que le public a pleinement confiance en notre système électoral.

● (1225)

Vanessa Lloyd: Je vais répondre à la question et je vais peut-être aussi parler de quelque chose qui pourrait intéresser votre collègue, Mme Normandin.

Une des choses que nous savons, c'est que, selon le rapport de recherche sur l'opinion publique qui sera publié plus tard cette année, les questions de sécurité nationale sont mieux connues ou mieux comprises par les Canadiens quand ils obtiennent des informations à cet égard en regardant la télévision, en lisant les journaux et en naviguant sur Internet. D'ailleurs, les réseaux sociaux sont plus bas sur la liste des sources que consultent les gens pour obtenir des informations sur la sécurité nationale.

J'ajouterais que, en plus d'envoyer ce courriel, nous avons tenu une séance d'information non classifiée pour passer en revue toutes les informations contenues dans le courriel envoyé à l'ensemble des campagnes. Nous avons aussi donné à tous les candidats la possibilité d'être représentés à cette séance d'information afin d'augmenter les chances que les candidats comprennent les informations que nous leur donnions sur le maintien de l'intégrité et de la sécurité de leurs efforts.

Tako Van Popta: Dans votre témoignage précédent, ou devrais-je dire votre témoignage incomplet, vous ne vouliez pas répondre aux questions des députés, qui voulaient savoir si des circonscriptions spécifiques étaient ciblées par l'ingérence étrangère. Pourriez-vous répondre à la question suivante: si une circonscription ou une campagne dans une circonscription précise était prise pour cible, avez-vous communiqué directement avec l'équipe de la campagne?

Vanessa Lloyd: Quand le seuil de gravité d'un incident était tel que nous devions en parler publiquement ou que nous pouvions, par le truchement d'un membre du parti habilité, communiquer cette information, nous avisions les équipes de campagnes par l'entremise des membres habilités, car, dans certains cas, nous communiquions des informations classifiées dont nous ne pouvions pas parler publiquement. Donc, nous...

Tako Van Popta: Je ne parle pas du public. Je parle de la campagne d'un candidat précis qui a été menacé par l'ingérence étrangère, qui est une menace existentielle à notre système démocratique.

Vanessa Lloyd: Quand nous pouvions communiquer cette information et lorsque nous jugions qu'il était important pour les Canadiens, les Canadiens de toutes les circonscriptions du pays, d'être informés d'un cas d'ingérence étrangère, le groupe d'experts devait décider s'il allait demander au Groupe de travail MSRE d'en parler pendant les séances d'information techniques. Dans d'autres cas, nous avons tenu des séances d'information classifiées et non classifiées, des séances d'information régulières, pendant la campagne, pour les membres des partis habilités, afin qu'ils transmettent l'information. Il revenait à ces campagnes, ces campagnes nationales, de gérer les répercussions de la communication de ces informations.

Le président: Merci beaucoup.

J'ai la mauvaise habitude de ne pas effacer les courriels que j'ai lus, et j'ai bien reçu, en tant que candidat, un courriel du secteur de la sécurité nationale et du renseignement du BCP. L'objet est le suivant: « Garantir la sécurité des candidats pendant la 45e élection générale du Canada. » Le courriel contenait aussi des pièces jointes du Groupe de travail MSRE et de la GRC.

Nous allons passer à M. Louis. Vous avez cinq minutes; allez-y, s'il vous plaît.

Tim Louis: Merci, monsieur le président.

Merci de votre témoignage continu.

Mes collègues du Parti conservateur ont dit qu'ils n'ont peut-être pas reçu certaines communications, et que c'est un problème, mais tout le monde sait aussi que leur chef de parti a refusé de demander son habilitation de sécurité. Je sais qu'ils aiment les questions dont la réponse est oui ou non. J'ai une question toute simple à poser.

C'est une question dont la réponse est oui ou non, madame Lloyd. Un chef de parti politique sans habilitation de sécurité ne peut pas recevoir directement des détails opérationnels ou des renseignements classifiés. Est-ce exact?

Vanessa Lloyd: Monsieur le président, vous ne pouvez pas savoir si une personne a une habilitation de sécurité ou non, c'est une question de protection des renseignements personnels. Vous avez raison, nous pouvons communiquer des renseignements classifiés seulement à ceux qui ont l'habilitation de sécurité requise pour les recevoir. Comme je l'ai dit plus tôt, tous les partis ont des membres habilités à qui nous pouvons envoyer ces informations.

Tim Louis: Merci.

Il me semble que le fait d'avoir des représentants habilités est une étape de plus, et je vais de mon côté m'assurer que l'intégrité des élections est maintenue. Ce qui me préoccupe, c'est la façon dont un chef de parti peut prendre rapidement des décisions responsables pendant les élections, alors que tout évolue rapidement, s'il a seulement accès à des informations partielles ou de seconde main, plutôt que d'avoir un accès direct à des informations classifiées sur les menaces. Je vais en rester là.

Le Groupe de travail MSRE surveille également l'utilisation malveillante de l'intelligence artificielle par les acteurs hostiles. Cette menace évolue rapidement. Que faites-vous pour suivre la cadence et y répondre?

Mme Walshe peut répondre à la question parce que cela s'apparente un peu au jeu du chat et de la souris.

● (1230)

Bridget Walshe: Monsieur le président, nous avons certainement constaté des changements dans l'utilisation de l'intelligence artificielle en ligne. Nous voyons comment il est beaucoup plus facile aujourd'hui qu'il y a un an ou deux d'utiliser l'intelligence artificielle au quotidien. C'est la même chose pour les auteurs de menaces, qui les utilisent pour mener leurs activités malveillantes.

Nous surveillons cela en examinant comment l'intelligence artificielle est utilisée en ligne à l'échelle globale. Par exemple, lorsque nous avons publié l'an dernier notre rapport sur les menaces que représente l'IA pour le processus démocratique du Canada, nous avons étudié 200 élections qui avaient eu lieu dans le monde au cours des 12 à 18 mois précédents pour comprendre les tactiques et les techniques utilisées.

Nous avons consigné cette information dans le rapport pour aider les Canadiens à apprendre à se protéger et à connaître les menaces, et nous l'utilisons aussi à l'interne. Ce rapport nous sert à formuler les conseils et les orientations que nous fournissons. Nous l'utilisons pour fournir un aperçu de nos activités quotidiennes en matière de cybersécurité au Canada. Nous communiquons cette information à tous nos collègues du secteur de la sécurité.

C'est un élément important sur lequel nous nous fondons pour mener nos activités et pour fournir des conseils et des orientations aux Canadiens.

Tim Louis: Vous avez déjà répondu à ma question de suivi.

Vous examinez les autres pays et essayez d'en tirer des leçons pendant ce que j'appellerais la saison hors cycle.

Bridget Walshe: Tout à fait. Nous regardons les informations accessibles en ligne que nous voyons grâce au service de renseignement important que nous avons, au Canada, pour avoir une idée de l'évolution de l'utilisation de ces outils par les auteurs de cybermenaces.

Tim Louis: Merci.

Monsieur O'Hayon, nous voulions entendre ce que vous aviez à dire, et nous n'en avons pas encore eu l'occasion. Vous travaillez pour la Police fédérale des renseignements de sécurité de la GRC, Renseignements et Police internationale, Groupe de travail sur les menaces en matière de sécurité de renseignements visant les élections.

Comment la GRC détermine-t-elle qu'une activité présumée d'ingérence électorale est plus qu'une tentative d'influencer les élections et doit être considérée comme un comportement criminel ou coercitif? Quelles mesures sont prises, et comment se fait la coordination?

Greg O'Hayon: Merci de la question.

En ce qui concerne les seuils, ils sont établis en fonction de la loi que nous appliquons, qu'il s'agisse du Code criminel du Canada ou de la Loi sur les infractions en matière de sécurité. Ces lois contiennent des dispositions plutôt claires à propos du moment où ce seuil est franchi.

Ce que je peux dire c'est que, quand le seuil est franchi, la GRC prendra les mesures nécessaires pour mener une enquête approfondie, qu'il s'agisse d'une cybermenace ou d'une menace physique. Ce faisant, que cela se produise pendant une élection partielle ou une élection générale, l'information sera communiquée à nos partenaires du Groupe de travail sur les MSRE afin qu'ils puissent au moins savoir qu'un incident s'est produit, sans avoir les détails de l'enquête criminelle.

Le président: Merci beaucoup.

C'est maintenant au tour de M. Cooper, pour cinq minutes. Allez-y, je vous en prie.

Michael Cooper: Merci, monsieur le président.

J'aimerais revenir un peu sur ce qui est arrivé à M. Joe Tay, dans Don Valley-Nord.

Le comité des élections a annoncé au public qu'il y avait eu une campagne de répression transnationale et a mentionné certains des actes qui visaient spécifiquement M. Tay. Cette annonce a été faite le 17 avril, presque à la fin de la période électorale. M. Tay a déclaré que, le lendemain de sa nomination comme candidat conservateur dans Don Valley-Nord, le 23 mars, la GRC s'était présentée chez lui pour l'informer qu'il y avait eu des menaces crédibles à sa sécurité et qu'elles avaient été interceptées.

Je voudrais seulement confirmer, monsieur O'Hayon, que c'est exact et que la GRC s'est bien rendue chez lui, à ce moment-là.

Greg O'Hayon: Selon ce que j'en comprends, oui.

Michael Cooper: D'accord.

Serait-il juste de dire que M. Tay a fait l'objet de menaces persistantes tout au long de la campagne électorale?

● (1235)

Greg O'Hayon: Merci de la question.

Toutes mes excuses, monsieur, mais malheureusement, je ne suis pas en mesure de...

Je n'ai pas ce niveau d'information, monsieur le président. Je me ferai un plaisir de transmettre la question et de fournir la réponse au...

Michael Cooper: Si vous voulez bien, ce serait apprécié.

La GRC a fini par dire à M. Tay qu'il n'était pas sécuritaire pour lui de faire du porte-à-porte pour sa campagne à cause de ces menaces. Quand M. Tay en a-t-il été informé? À quel moment?

Greg O'Hayon: Merci de la question.

Malheureusement, je vais devoir y revenir pour donner une réponse détaillée à cette question. Je n'ai pas la réponse.

Michael Cooper: D'accord, si vous le voulez bien, parce que j'essaie juste de comprendre la chronologie. Très tôt, en fait bien avant le déclenchement des élections, des informations avaient été interceptées selon lesquelles M. Tay était pris pour cible, du moins dans le cadre d'efforts de propagande sur les réseaux sociaux, par Pékin.

M. Tay a ensuite dit que, même si le rapport publié par le groupe d'experts, ainsi que le communiqué de presse et le communiqué médiatique diffusés détaillaient la campagne de répression transnationale, celle-ci allait bien au-delà de la propagande. Elle comprenait des efforts de suppression des votes des électeurs, visant particulièrement les résidences pour personnes âgées chinoises, ainsi que du harcèlement, de la surveillance et des menaces de violence à l'encontre de M. Tay.

Monsieur O'Hayon, je présume que vous ne contesterez pas cela.

Greg O'Hayon: Merci de la question.

Comme je l'ai dit plus tôt, je ne peux pas en dire plus au-delà de la confirmation qu'une enquête criminelle a été ouverte à la suite des menaces proférées à l'encontre de M. Tay. Les détails évoqués par le député ont peut-être été abordés au cours de l'enquête. Je ne peux pas le confirmer.

Michael Cooper: D'accord. Puisque vous ne pouvez pas confirmer les détails, mais que vous vous engagez à fournir au comité un certain niveau de réponse à propos de ces détails, dans la mesure où ils peuvent être divulgués, je présume que toutes les informations qu'avait la GRC ont été transmises au groupe d'experts. Cela devait se produire quotidiennement, fréquemment.

Greg O'Hayon: Eh bien, ce à quoi je peux m'engager, c'est de fournir les réponses que nous pouvons fournir. Je ne peux pas... Je suis, comme je l'ai dit...

Michael Cooper: Je cherche simplement à confirmer que l'information aurait été transmise au groupe d'experts.

Greg O'Hayon: Pardon? Je n'ai pas entendu votre question, monsieur.

Michael Cooper: La question vise simplement à confirmer que l'information était régulièrement transmise au groupe d'experts.

Greg O'Hayon: Je ne suis pas en mesure de confirmer ce qui a été communiqué au groupe d'experts concernant M. Tay.

Michael Cooper: D'accord, c'est bien. Vous avez dit qu'il y avait...

Madame Lloyd, pourriez-vous répondre très brièvement à cette question?

Vanessa Lloyd: Oui, bien sûr.

En avons-nous le temps?

Le président: Nous avons dépassé le temps imparti. Je suis désolé, monsieur Cooper.

C'est au tour de Mme Brière, pour cinq minutes, je vous prie.

L'hon. Élisabeth Brière: Merci, monsieur le président.

[*Français*]

Le renforcement des mesures en matière de cybersécurité fait partie des priorités du groupe de travail. Vous recueillez beaucoup de renseignements, dont des renseignements sur des étrangers, notamment sur les auteurs des menaces.

Selon certains, le jour Q arrive bientôt, c'est-à-dire le moment où la technologie quantique sera présente dans nos vies. Comme c'est le cas avec l'intelligence artificielle, il y aura certainement des retombées positives, mais, si ça tombe dans de mauvaises mains, il pourrait aussi y avoir des répercussions négatives. Les ordinateurs quantiques vont pouvoir traiter des problèmes très complexes de façon ultrarapide, comme le décryptage d'un code, et les pirates informatiques le savent. Il semble qu'ils seraient déjà en train de collecter des données pour les exploiter plus tard. Les vols de données sont en hausse. Nos identités et nos propos sont à risque.

Comment vous préparez-vous aux changements technologiques, notamment à ce passage à la technologie quantique, qui pourrait amener une réduction importante du niveau de sécurité quant aux principales normes, notamment sur le plan du décryptage?

● (1240)

Bridget Walshe: Je remercie beaucoup la députée de sa question.

[*Traduction*]

Merci beaucoup de nous avoir présenté ce résumé clair de ce que nous observons en matière de cybermenaces.

Quand j'y pense, il existe une foule de technologies extraordinaires, qui nous aident à améliorer notre façon de travailler, d'exercer nos professions et de vivre notre quotidien, au Canada et ailleurs dans le monde, mais certaines d'entre elles constituent également une menace.

Pour en revenir à la question, le développement des ordinateurs quantiques représente une menace, car ces derniers pourraient briser le chiffrement que nous utilisons, ce qui aurait des répercussions considérables sur notre cybersécurité. Comme je l'ai déjà dit, nous surveillons de très près la menace que représente l'IA et son utilisation par les acteurs malveillants qui l'utilisent en ligne. Nous prenons des mesures pour atténuer cette menace dans le cadre de nos activités quotidiennes visant à protéger les Canadiens, les infrastructures essentielles et nos institutions gouvernementales contre ces menaces.

Cela s'applique aussi à ce que nous faisons pour assurer la sécurité des élections. Je voudrais souligner deux ou trois choses à ce sujet. Nous travaillons en étroite collaboration avec Élections Canada et d'autres institutions liées à nos processus démocratiques afin de nous assurer de protéger collectivement ces systèmes contre toutes ces menaces. Nous fournissons des conseils et des orientations, et nous travaillons en étroite collaboration avec les infrastructures essentielles, qui jouent bien entendu également un rôle dans notre démocratie. Vous ne pouvez pas voter si vous ne pouvez pas vous rendre au bureau de vote et obtenir les informations dont vous avez besoin en ligne.

Nous examinons et évaluons tous ces éléments. Nous réfléchissons aux menaces et nous nous servons de ces réflexions pour éclairer les conseils et les orientations que nous donnons, ainsi que le partenariat que nous avons avec le gouvernement et les infrastructures essentielles, particulièrement pendant la période critique des élections.

[*Français*]

L'hon. Élisabeth Brière: L'échange d'information avec d'autres pays, par exemple, pourrait-il aussi aider à toujours être en avant de la parade, si je peux m'exprimer ainsi?

C'est toujours en lien avec la question que j'ai posée précédemment.

Saliou Babou: Je pourrais rebondir sur cette question.

[*Traduction*]

Absolument. Affaires mondiales Canada fait partie du mécanisme de réponse rapide du G7, aux côtés des membres du G7, ainsi que de l'Australie, de la Nouvelle-Zélande, des Pays-Bas et désormais de la Pologne. Nous partageons en temps réel des informations sur ces menaces et nous nous entraidons pour acquérir et mettre au point les outils dont nous avons besoin.

Comme l'ont dit mes collègues, les menaces liées à l'IA et les menaces quantiques sont bien réelles, et elles ont été décrites, mais il existe également des outils que nous pouvons utiliser pour suivre la cadence de l'évolution de ces menaces. Il y a des menaces, mais il y a aussi des outils que nous utilisons en collaboration avec nos partenaires.

L'hon. Élisabeth Brière: J'ai terminé.

Le président: Madame Normandin, vous avez deux minutes et demie.

[*Français*]

Christine Normandin: Merci beaucoup, monsieur le président.

Permettez-moi, monsieur Babou, de revenir sur la réponse que vous m'avez donnée plus tôt.

Vous avez mentionné qu'en effet, il y a eu des incidents sur WeChat, mais on en a aussi vu sur d'autres plateformes. Je me permets de croire qu'on ne peut pas mettre sur le même pied WeChat et Pinterest.

Quelle analyse faites-vous en ce qui concerne la prépondérance de risques que pose WeChat, considérant sa propriété ou le type d'utilisation?

Quel est le risque réel que pose cette plateforme? Même si vous ne pouvez pas vous prononcer sur le plan qualitatif, vous pouvez peut-être nous dire ce qui en est sur le plan quantitatif.

Y a-t-il eu plus d'interventions liées à de l'ingérence étrangère sur cette plateforme que sur d'autres?

Saliou Babou: L'analyse que nous faisons est une analyse globale de toutes les plateformes. Je ne pourrais donc pas me prononcer sur une analyse quantitative d'une plateforme par rapport à une autre. Nous considérons la menace dans son entièreté, donc sur l'ensemble des plateformes que nous surveillons, pour des raisons de sécurité opérationnelle et pour ne pas donner trop d'information sur les capacités mêmes du gouvernement du Canada à contrer ces menaces. Je ne pourrais pas me prononcer dans le détail sur les incidents que nous relevons sur une plateforme par rapport à une autre.

Je crois qu'il serait important de communiquer un message aux Canadiens, à savoir que nous surveillons l'ensemble des plateformes connues par le public, dans toutes les langues, pour assurer une détection en temps réel de toutes les menaces auxquelles nous pourrions devoir faire face.

● (1245)

Christine Normandin: Merci beaucoup.

Madame Lloyd, vous avez parlé d'un sondage qui a été fait, lequel indique que la population canadienne s'informe davantage sur les médias traditionnels que sur les médias sociaux.

Est-ce vrai pour l'ensemble des diasporas? Je comprends le portrait général, mais y a-t-il des diasporas qui s'informent davantage sur les médias sociaux, notamment à cause de la barrière linguistique?

[*Traduction*]

Vanessa Lloyd: Monsieur le président, j'aimerais informer la députée que le rapport de recherche sur l'opinion publique devrait être publié plus tard cette année, probablement à l'été. J'espère qu'il fournira des détails à ce sujet. Je vais simplement apporter une précision à mon argument. Je voulais dire que, pour les questions de sécurité nationale, nous constatons que le public canadien continue de privilégier les médias traditionnels plutôt que les médias sociaux.

Merci.

[*Français*]

Christine Normandin: Merci beaucoup.

[*Traduction*]

Le président: Merci beaucoup.

Nous allons maintenant passer aux conservateurs. Je crois qu'ils se partagent le temps de parole, mais nous commencerons par M. Cooper.

Michael Cooper: Madame Lloyd, je vais vous laisser répondre très brièvement à la question que j'ai posée concernant M. Tay et l'interaction entre le Groupe de travail sur les MSRE et le groupe d'experts. Je veux juste confirmer que cela se faisait plus ou moins quotidiennement.

Vanessa Lloyd: C'est exact. Je peux confirmer que le groupe d'experts a été informé à six occasions au cours de la période de surveillance en ce qui concerne M. Tay. De même, les représentants habilités du Parti conservateur ont été informés à deux occasions.

Michael Cooper: Merci.

Monsieur O'Hayon, vous avez dit qu'une enquête criminelle avait été ouverte. Cette enquête est-elle toujours en cours?

Greg O'Hayon: Je ne peux fournir aucun autre détail, si ce n'est pour confirmer qu'une enquête a été ouverte.

Michael Cooper: D'accord. Merci.

J'ai une dernière question à poser avant de céder la parole à M. Jackson.

Le document d'information sur la situation à Don Valley-Nord indiquait que, en ce qui concerne la campagne de propagande contre M. Tay, les niveaux d'engagement avaient été faibles, avec une augmentation à divers moments de la période électorale. Quel a été le nombre d'interactions et de visiteurs? Quelle a été l'ampleur de l'engagement?

Saliou Babou: Le nombre total de visiteurs, de mentions « j'aime » et de partages était de plusieurs milliers, voire de plusieurs dizaines de milliers.

Michael Cooper: Merci.

Je cède la parole à M. Jackson.

Grant Jackson: Merci, monsieur Cooper.

Merci, monsieur le président.

En repensant à l'année dernière... Le Parlement a adopté une loi supprimant la limite de la première génération pour les Canadiens vivant à l'étranger. Je suis simplement curieux de savoir comment vos fonctionnaires et votre groupe de travail vont s'assurer que le nombre désormais plus important de citoyens canadiens vivant à l'étranger seront protégés contre toute ingérence étrangère lorsqu'ils voteront.

Vanessa Lloyd: C'est une excellente question, très intéressante.

Je suis au courant des modifications législatives dont parle le député, et je pourrais dire que, à ma connaissance, tous les signalements que nous avons reçus de citoyens provenaient du Canada. C'est certainement une conclusion à retenir: nous pourrions réfléchir à ce que nous pourrions améliorer d'ici les prochaines élections.

Je remercie le député pour sa question et ses commentaires.

Grant Jackson: Je pense que c'est un sujet de préoccupation; peut-être que ces citoyens qui vivent à l'étranger, désormais beaucoup plus nombreux en raison de cette modification législative, ne sont pas au courant de l'existence du groupe de travail et des efforts que vous déployez pour les protéger, eux et les Canadiens qui vivent au pays. C'est préoccupant, étant donné qu'il ne s'agit pas seulement de quelques centaines de personnes, mais plutôt de millions, ou disons de milliers.

J'apprécie votre engagement à les protéger eux aussi, car chaque vote compte. Ils peuvent choisir dans quelle circonscription leur bulletin de vote sera compté, en fonction de leur dernier lieu de résidence. C'est ainsi que je comprends la mise en œuvre de cette mesure. Par conséquent, cela devient assez compliqué quand plusieurs générations sont concernées.

Quoi qu'il en soit, je ne sais pas si quelqu'un d'autre a des commentaires à ce sujet. Je suis simplement très préoccupé par les répercussions potentielles de cette mesure. Peut-être aurait-il fallu y penser avant que la loi entre en vigueur, mais nous en sommes là.

● (1250)

Bridget Walshe: Monsieur le président, si vous me permettez de donner quelques informations supplémentaires, je dirais que je pense que c'est aussi une occasion, pour nous, étant donné tout ce que nous avons communiqué à ce sujet, en ligne, toutes les informations que nous avons et que nous mettons à la disposition des Canadiens. Peut-être que nous devrions réfléchir à la manière de nous assurer que les Canadiens à l'étranger ont accès aux mêmes informations et aux mêmes connaissances.

Le président: Il vous reste toujours 50 secondes, si vous désirez continuer. Vous n'êtes pas obligé de les utiliser.

Grant Jackson: Je serai bref.

Je comprends votre point de vue sur la télévision et son rôle de principale source d'information. Je parle ici du point de vue d'une génération plus jeune, la génération Z. Nous ne payons pas d'abonnements aux chaînes d'information. Je m'inquiète donc du discours et des informations que les gens reçoivent de sources comme TikTok. Êtes-vous présents sur ces plateformes pour lutter contre la désinformation et ce genre de choses?

Saliou Babou: Je confirme que oui, nous sommes actifs sur ces plateformes afin de donner aux Canadiens un accès direct à l'information là où ils la cherchent. Lors des 45e élections générales, nous avons veillé à ce que l'information soit également offerte en chinois simplifié et en chinois traditionnel afin d'atteindre les électeurs et de leur permettre d'assimiler les informations communiquées par le Groupe de travail sur les MSRE.

Pour répondre à votre question, oui, nous communiquons avec les Canadiens sur diverses plateformes de médias sociaux.

Le président: Merci beaucoup.

Madame Kayabaga, la parole est à vous pour cinq minutes.

L'hon. Arielle Kayabaga: Merci beaucoup.

Je pose la question parce qu'elle est pertinente dans notre conversation actuelle et qu'elle pourrait l'être également si nous nous retrouvons en période électorale d'ici peu. Nous sommes un gouvernement minoritaire, et des élections peuvent être déclenchées à tout moment. Le groupe de travail peut-il nous expliquer comment les renseignements sont soumis à des tests sous tension, au sein de votre groupe, avant de servir à la prise de décisions, en particulier en période électorale, quand les informations sont incomplètes ou évoluent rapidement?

Vanessa Lloyd: Je crois que le Comité a entendu certains de ces témoignages, la semaine dernière, quand le groupe d'experts est venu expliquer l'éventail des considérations qu'il prend en compte au regard des renseignements que nous lui soumettons.

En ce qui concerne les renseignements provenant du SCRS, par exemple, nous nous efforçons de veiller à ce que les renseignements que nous communiquons au groupe d'experts soient caractérisés, de façon à ce que le groupe ait les détails qui l'aideront à prendre une décision en fonction du niveau de confiance qu'il accorde à ces informations ou renseignements. Il s'agit donc par exemple d'indiquer si c'est une information unique qui a été corroborée, une nouvelle information ou une information provenant de l'un de nos partenaires à cette table ou, comme mes collègues l'ont mentionné, d'un autre organisme de renseignement qui collabore avec nous et qui surveille également, en particulier en 2024, année où il y a eu des élections dans le monde entier, les cas d'ingérence dans leurs pays. Parfois, cela leur permet également de confirmer les préoccupations du Canada.

Bridget Walshe: J'aimerais ajouter quelque chose. Nos deux équipes ont travaillé très dur, comme l'a dit Mme Lloyd, pour évaluer ces informations et s'assurer que nous les intégrons toutes et que nous les jugeons. Nous nous sommes également réunis très régulièrement à différents niveaux. Nos équipes ont participé significativement à ce processus d'évaluation. Nous nous sommes réunis quotidiennement, comme les sous-ministres adjoints, afin de connaître et de comprendre un autre type de défi et de fournir des commentaires avant que toutes ces informations soient finalement communiquées au groupe d'experts.

L'hon. Arielle Kayabaga: Ce que je cherchais à savoir avec cette question, c'est que j'espère que, si nous sommes en période électorale et qu'un événement survient rapidement, la réponse sera beaucoup plus rapide que si nous devions passer par plusieurs niveaux de bureaucratie avant de prendre une décision.

Comment signalez-vous cela? Comment pouvons-nous nous assurer que nous n'aurons pas à traiter de cela après les élections et que nous pourrons réellement agir immédiatement?

Vanessa Lloyd: Comme l'a dit Mme Walshe, nous nous réunissions quotidiennement et nous présentions nos informations dans un mémoire au président du Comité à l'intention du directeur du SCRS, qui faisait un compte rendu hebdomadaire au groupe d'experts. Cela dit, si nous avions voulu soulever une question urgente, nous aurions toujours pu convoquer le groupe d'experts d'urgence.

J'ajouterais également qu'il est important de comprendre que, dans le cadre de nos mandats, nous recueillons constamment, en dehors des périodes électorales, des informations qui peuvent également être pertinentes pendant la période électorale. Nous nous sommes souvent retrouvés dans des situations où nous avions des éléments de contexte à ajouter à un incident en cours et où nous avions déjà certaines informations pertinentes à soumettre à l'examen du groupe d'experts.

● (1255)

L'hon. Arielle Kayabaga: Dans la perspective d'une éventuelle élection, qu'est-ce qui aiderait les Canadiens à rester vigilants?

Au cours de cette étude, de nombreux commentaires ont été formulés par le Comité sur le fait que certaines communautés ethniques pourraient avoir de la difficulté à aller voter parce qu'elles craignent une ingérence étrangère. C'est une menace importante, et elles craignent que leurs votes soient interceptés. Nous avons déjà parlé du fait que nos votes sont sécurisés et protégés.

À votre avis, quel type d'information les Canadiens peuvent-ils avoir en ce moment pour se préparer aux élections?

Vanessa Lloyd: Merci de la question.

J'espère que nous avons réussi à faire passer le message que les informations et les trousses d'outils que nous avons préparées pour les 45e élections générales sont toujours accessibles en ligne et font l'objet de bonnes discussions animées quand nous discutons avec les collectivités et que le coordonnateur de la lutte contre l'ingérence étrangère de la Sécurité publique discute avec les différentes collectivités pour s'assurer que les citoyens sont bien au courant et qu'ils utilisent ces outils de manière continue, en particulier pour combattre certaines des menaces en matière de désinformation mentionnées par mon collègue, M. Babou, qui peuvent cibler n'importe quel sujet, que ce soit en période électorale ou non.

Je vois que Mme Walshe souhaite intervenir, donc je m'arrêterai là.

Bridget Walshe: J'ajouterais peut-être que nous cherchons toujours à savoir s'il y a quelque chose que nous devrions communiquer, qu'il y ait des élections ou non, et nous nous préparons au besoin. Nous publions généralement tous les deux ans un document sur les menaces qui pèsent sur le processus démocratique. L'hiver dernier, quand nous avons constaté une augmentation des menaces liées à l'IA, nous avons dérogé à notre cycle habituel.

Nous avons fait une exception, nous l'avons publié et avons travaillé avec les médias pour nous assurer qu'il soit diffusé. Nous l'avons mis sur les médias sociaux pour que certains membres de la génération Z puissent le voir. Nous avons tout fait pour le promouvoir et nous assurer qu'il soit diffusé.

Le président: Merci beaucoup.

Avant de partir, j'ai deux ou trois questions. J'ai pris la mauvaise habitude de poser des questions à la fin des réunions.

Nous avons parlé d'habilitation de sécurité, et je pense que, pour beaucoup de Canadiens, cela ne signifie pas grand-chose. J'ai moi-même suivi le processus, et je suis certain que vous l'avez tous suivi également. Pourriez-vous expliquer brièvement, depuis les demandes générales jusqu'aux entretiens, ce qui se passe concrètement quand on demande une habilitation de sécurité?

Vanessa Lloyd: Monsieur le président, puis-je vous demander si votre question s'adresse spécifiquement aux députés?

Le président: C'est mon expérience, mais oui, plus précisément aux députés, ou peut-être aux membres des partis qui ont suivi ce processus.

Vanessa Lloyd: D'accord. Je répondrai à la question du point de vue du SCRS et pas nécessairement de celui du Groupe de travail sur les MSRE.

Dans le cas où un parti souhaite qu'un membre obtienne une habilitation de sécurité, cela se fait par parrainage et avec l'intervention du Bureau du Conseil privé; le dossier serait envoyé au Service canadien du renseignement de sécurité, car cela concerne la conduite de nos processus de filtrage gouvernementaux. Nous appliquons ce type de perspective aux habilitations de sécurité et aux conseils que nous donnons en retour.

Dans le domaine de l'emploi au gouvernement, cela s'appelle le filtrage de sécurité par le gouvernement, et dans le cas des habilitations de sécurité des députés, nous suivons un processus très similaire. Nous utilisons les pouvoirs qui nous sont conférés par la Loi sur le Service canadien du renseignement de sécurité pour mener des enquêtes et fournir des conseils au ministère parrain.

Dans ce cas, pour des députés comme vous, le ministère parrain est le Bureau du Conseil privé et, comme l'a mentionné le président, cela peut inclure des entretiens avec vous, à titre personnel, mais aussi avec des personnes de votre entourage.

Le président: Seriez-vous d'accord avec moi pour dire que c'est un processus de demande très long et complexe que vous devez suivre?

Vanessa Lloyd: Il est certain que, pour mes collègues ici présents, le processus est en fait plus long que celui auquel vous êtes soumis. La plupart d'entre nous avons des cotes de sécurité très secrètes avec filtrage approfondi, qui répondent à un certain nombre de critères précis décrits dans la politique gouvernementale sur les habilitations de sécurité.

Le président: Un long entretien sur le contenu de la demande fait partie du processus de la demande. Est-ce exact?

Vanessa Lloyd: L'entretien peut être long.

Le président: Si vous aviez quelque chose à cacher, vous ne voudriez probablement pas passer par ce processus. Est-ce exact?

Vanessa Lloyd: Je dirais que ces processus permettent souvent de clarifier les préoccupations que nous pourrions avoir. Il y a donc un avantage à s'y engager pour avoir la possibilité de clarifier les malentendus éventuels.

● (1300)

Le président: Merci beaucoup.

Je suis reconnaissant aux témoins d'être venus.

Puisqu'il n'y a pas d'autres points à l'ordre du jour, la séance est levée.